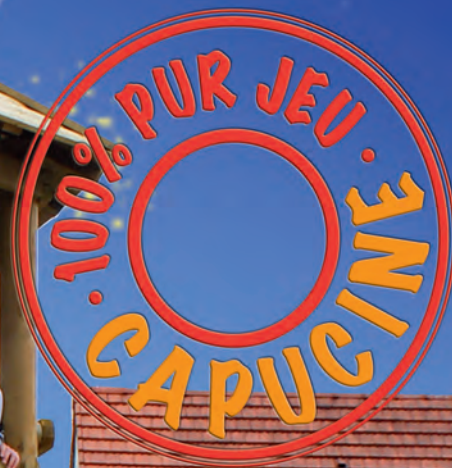




# Moigny-sur-École

VILLAGE RURAL DE L'ESSONNE

et du Parc naturel régional du Gâtinais français



**Le Conseil Municipal  
vous présente  
ses meilleurs vœux**



# « Avec eux, notre projet de quartier plus économe en énergies est devenu une réalité »

Jean-Pierre, maire.



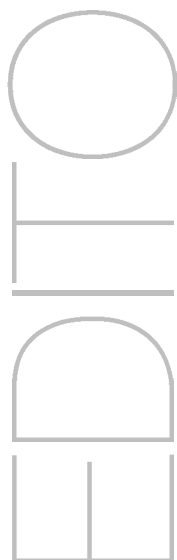
## Accordons nos projets



Construire les villes de demain, **optimiser le mix énergétique** et développer les énergies renouvelables. Veiller à la **qualité de vie** et soutenir la dimension sociale et économique de l'habitat. **Optimiser les investissements** de la collectivité au service de tous les concitoyens.

Les conseillers GrDF sont à votre écoute pour répondre en toute impartialité à vos questions et vous aider à concrétiser **vos projets d'aménagement**.

Contactez-nous sur  
[www.grdf.fr](http://www.grdf.fr)



Au moment où j'écris ces quelques lignes, l'année 2011 n'est pas encore achevée, mais l'heure du bilan est là. De nombreux dossiers ont été menés à terme, comme la validation du recensement de la population dont le chiffre officiel est désormais de 1.316 habitants, l'aménagement des rues Croix Blanche, Hôpitaux et Pierreuse, l'isolation de différents bâtiments publics, l'élaboration d'un «plan climat-énergie» communal, la construction de jeux d'enfants, l'approbation du Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics.

2012 verra la poursuite de chantiers engagés en 2011 comme l'achèvement de la restauration de la mairie et la salle des associations, les projets élaborés par les élus avec la réalisation



de la 6<sup>ème</sup> et dernière tranche des travaux de l'église, la fin des restaurations des murs en pierre des écoles, l'aménagement futur de la rue de Cochet et la construction de sanitaires aux terrains de sport, sans oublier l'élaboration de l'agenda 21 communal.

L'année 2012 sera également une année importante pour notre pays avec des élections : d'abord présidentielles les dimanches 22 avril et 6 mai, puis législatives les dimanches 10 et 17 juin. Il est important que le plus grand nombre de citoyens s'engagent avec discernement afin d'élire notre Président de la République, puis notre Député pour les 5 prochaines années.

## Un triple A pour Moigny !

Toujours autant unie et solidaire, votre équipe municipale, quant à elle, aura à cœur d'exercer les fonctions de responsabilité et d'animation de proximité, que vous lui avez confiées. Nous restons bien sûr déterminés à limiter les dépenses communales dans le contexte économique délicat que nous traversons tout en gardant le cap fixé.

Enfin je voudrais remercier les bénévoles, l'ensemble des élus, et les représentants extra municipaux dans les commissions élargies, qui donnent aussi de leur temps pour l'élaboration et la conduite des dossiers pour améliorer votre cadre de vie et rendre notre commune encore plus attractive.

En ces temps difficiles, on pourrait se poser la question de savoir si la présentation des vœux a encore du sens. Alors oui, je pense au contraire que c'est dans les périodes ardues que les mots et les intentions prennent tout leur sens. Ce départ donné par l'an nouveau doit être un élan vers de nouvelles espérances si minimes soient-elles pour votre famille et vos proches.

Il doit être un moment de réflexion pour songer aux plus démunis, à ceux qui souffrent de maladie ou de solitude. Penser à eux, c'est déjà leur apporter un soutien.

Il doit également traduire notre volonté de progrès et d'optimisme pour nos proches, nos emplois et notre pays, afin de s'approcher au mieux du monde idéal que nous souhaiterions laisser à nos enfants.

Mais devant le déchaînement médiatique qui chaque jour, nous assène de nouvelles plus mauvaises les unes que les autres, mon souhait le plus cher pour vous, chers Moignacois, sera que vous conserviez votre triple A (**Amour, Amitié et Action**).

Au nom de l'équipe municipale, je vous adresse mes vœux les meilleurs pour l'année 2012.

Votre Maire, Pascal Simonnot

*Bien Fidèlement*

### S O M M A I R E

3	Éditorial
4-5	Brèves du Conseil
6	Grands évènements
7-12	Grands travaux
13-15	Vie civique
16-21	Environnement
22-29	Vie culturelle
30-32	CCAS
33-35	Foyer rural
36-37	Du côté des écoles
38-39	Vie associative
40-46	Vie locale
47	Carnet de famille

Mairie de Moigny-sur-École : Tél. 01 64 98 40 14

Responsable de la publication : Pascal Simonnot

Bulletin réalisé par :

Commission Information-Communication : Delphine Badlou

Création : jva-graphicrea

Impression : IME

Crédits photos : jva-graphicrea, K. Belkacem, X

E-mail : mairie-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr

www.moigny-sur-ecole.com

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> semestre 2012

Imprimé en France

Cet ouvrage a été réalisé avec des encres végétales sur du papier 100 % PEFC issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées chez un imprimeur respectant toutes les normes environnementales.





# Les conseils municipaux

*L'intégralité des compte-rendus des conseils municipaux est disponible en mairie, sur les panneaux d'affichage ou sur le site : [www.moigny-sur-ecole.fr](http://www.moigny-sur-ecole.fr)*

## Adoption en date du 17 juin 2011

N° 01 - Désignation des grands électeurs dans le cadre des élections sénatoriales.

N° 02 - Communauté de communes de la vallée de l'école : ouverture du périmètre

N° 03 - Affiliation au centre de règlement des C.E.S.U. (Chèque Emploi Service Universel)

N° 04 - Modification de la régie de recettes

N° 05 - Budget 2011 de la commune - Décision modificative n° 01

N° 06 - Motion contre l'exploration et l'exploitation des gaz et huiles de schiste

## Adoption en date du 3 octobre 2011

N° 01 - Schéma de coopération intercommunale : avis du conseil municipal

N° 02 - Taux et exonération facultative en matière de taxe d'aménagement communale

N° 03 - Concertation sur le plan stratégique de santé de l'ARS (Agence Régionale de Santé) d'Île de France

N° 04 - Adoption et modification de l'intérêt communautaire de l'article 2-4 des statuts de la communauté de communes portant sur la définition de l'intérêt communautaire

N° 05 - Renouvellement du contrat de concession pour la distribution du gaz naturel sur la commune

N° 06 - Demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Essonne dans le cadre du programme petits aménagements de sécurité routière (P.A.S.R.) pour les travaux d'aménagement du parvis de la mairie

N° 07 - Avis sur les rapports annuels 2010 relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de l'École - Sieve) et du service de l'assainissement collectif (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Dannemois, Courances, Moigny et Videlles - Siadacomovi)

N° 08 - Décision modificative n° 2 - Budget communal 2011

N° 09 - Avis sur la valorisation agricole des sédiments de l'usine de production d'eau potable de Morsang-sur-Seine

## Adoption en date du 12 décembre 2011

N° 01 - Délibération annule et remplace la délibération du 3 octobre 2011 portant taux et exonérations facultatives en matière de taxe d'aménagement communale

N° 02 - Décision modificative n° 03 - Budget primitif 2011

N° 03 - Création d'emploi de fonctionnaire titulaire grade : adjoint administratif territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe



N° 04 - Demande de subvention 2012 dans le cadre du fonds interministériel de prévention de la délinquance - Mise en place du dispositif de vidéo protection sur la commune

N° 05 - Restauration des murs d'enceinte anciens en pierre de pays, du groupe scolaire - côté cour école maternelle et façade du restaurant scolaire rue de Verdun : demande de subvention auprès du P.N.R. du Gâtinais Français

N° 06 - Approbation du plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics de la commune (PAVE)

N° 07 - Acquisition par la commune de parcelles de bois-taillis cadastrées section O 1328 et AD 185, propriétés de monsieur Claude Sturm

N° 08 (a) - Adoption du principe de coupure de l'éclairage public sur le territoire de la commune de minuit à cinq heures du matin

N° 08 (b) - Demande de subvention auprès du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français pour la mise aux normes d'armoires de commande des postes transformateurs de l'éclairage public

N° 09 - Adoption d'un nouveau blason symbolisant la commune de Moigny-sur-École

N° 10 - Modification du règlement intérieur de la médiathèque « la Grange » et de son service multimédia

N° 11 (a) - Affaires scolaires - Reconduction de l'initiation à la musique et à l'expression corporelle à l'école maternelle - année scolaire 2011/2012

N° 11 (b) - Affaires scolaires - Reconduction de l'initiation à la musique à l'école élémentaire - année scolaire 2011/2012

N° 12 - Revalorisation du tarif du repas de la cantine scolaire

N° 13 - Tarifs des espaces publicitaires du bulletin municipal

N° 14 - Revalorisation des tarifs des concessions du cimetière communal

N° 15 - Revalorisation des tarifs de la réservation de la salle des fêtes

N° 16 - Revalorisation des différents tarifs (cartes postales, droits de place, impressions)

N° 17 - Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2012 avant le vote du budget 2012 (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget d'investissement 2011)

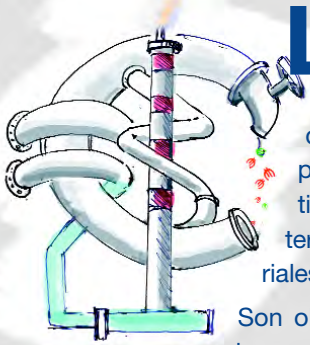
N° 18 - Elaboration d'un agenda 21 communal

N° 19 - Demande de subvention auprès du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français pour les travaux d'enfouissement des réseaux rue de cochet dans le cadre d'un programme « aménagement aux abords des équipements communaux et traversée de bourg »



# Baisse des aides aux communes

**Le conseil Général vient de créer une usine à gaz !**



Le 29 septembre dernier, Jean-Paul Huchon et sa majorité ont adopté une délibération instituant un système complexe pompeusement intitulé « modulation des aides régionales pour mieux lutter contre les inégalités sociales, territoriales et environnementales ».

Son objectif est d'appliquer un système de bonus/malus aux subventions attribuées aux collectivités d'Ile-de-France, suivant que la collectivité bénéficiaire répondra plus ou moins bien à un ensemble de critères opaques, unilatéralement définis par le Conseil Régional (taux de logements sociaux, potentiel financier élargi (impôt), indicateur de développement humain, éco-responsabilité, respect du SDRIF).

Après avoir réduit fortement ses aides aux collectivités en 2011 par rapport à 2010, l'exécutif régional entend en réalité dissimuler une baisse des aides régionales aux collectivités franciliennes - et à leurs habitants. Or, il n'est pas acceptable que la Région fasse payer aux collectivités et aux Franciliens les conséquences de sa mauvaise gestion.

A ce jour, aucune collectivité ne connaît le sort qui lui sera réservé et il est à craindre que plus d'un tiers des communes franciliennes qui reçoivent aujourd'hui des subventions de la Région en sera exclu demain. Préparez-vous à une différence de traitement selon notre lieu d'habitation !

Le Préfet de Région a été saisi sur la légalité de cette délibération et parallèlement nous avons signé une pétition invitant les élus franciliens pour demander le retrait de ce texte.

# Soyons rassurés à Moigny ! s'il était nécessaire de le dire...

Le groupe Dexia « dévisse » en bourse de la fusion d'une banque Belge et du Crédit local de France, première banque victime de la crise de la dette en Europe.

Dexia a regroupé, sous un nouveau statut de droit privé, les activités financières de la Caisse des Dépôts et Consignations tournées vers le financement des projets des collectivités locales. En 1991, sous le gouvernement socialiste, le Crédit local est partiellement privatisé et la moitié de son capital est mise en bourse avec le Crédit communal de Belgique. En 2008, Dexia n'est pas loin de la faillite ! Entre temps, on a assisté à la dérive vers une gestion spéculative, au détriment en particulier des collectivités locales.



Plus de 5.500 communes et collectivités locales françaises sont étouffées par des souscriptions d'emprunts douteux dits toxiques.

Pour Moigny, les seuls emprunts avec Dexia furent contractés avant 1995, et ont été, entre temps renégociés et tous soldés depuis. Cette banque n'a ensuite jamais été ressollicitée.

Alors soyons rassurés, vos élus ont depuis longtemps compris la nécessité de vérifier leurs partenaires financiers même si le pouvoir de persuasion des banques est souvent sans égal.

Le comble : c'est le gouvernement Belge pour 3 milliards d'euros et la Caisse des Dépôts et Consignations française pour 3 autres milliards qui s'apprêtent à renflouer Dexia pour qu'elle continue à être une banque privée.

## Pompes Funèbres Roger MARIN *depuis 1929*

Contrats pré-obsèques "sans questionnaire médical"  
Marbrerie - Chambres Funéraires



Champcueil	01 64 99 79 00
Milly-la-Forêt	01 64 98 89 29
La Ferté Alais	01 64 57 42 74
Ponthierry	01 64 09 97 97
Étampes	01 60 80 02 49
Malesherbes	02 38 34 80 25

Crématorium Sud Francilien Evry-Courcouronnes 01 60 86 65 43

## ENTREPRISE DE BATIMENT

maçonnerie-BA-plâtrerie-couverture-carrelage

**BRÉGÉ**

34, route de Sermaises - 45330 MALESHERBES

Tél. 02 38 34 62 63

## Grands événements

La 19<sup>e</sup> édition du Marché rural en Gâtinais organisée conjointement par l'association du Foyer Rural et la municipalité a connu le même succès que depuis son origine.

# Un Marché du Terroir connu et apprécié dans toute la région

C'est dans cette ambiance de fête de village que nos visiteurs ont pu découvrir ce marché plein de saveurs, des producteurs de la région mais aussi des terroirs français. Ils nous ont proposé des produits de qualité, les artisans d'art nous ont fait partager leur passion et leurs créations et l'on a pu redécouvrir les joies du monde rural avec la ferme vivante ainsi que de nombreuses démonstrations de savoir-faire locaux, d'animations musicales, de jeux d'enfants et même une exposition grandeur nature de matériels et véhicules anciens des soldats du feu.

Tout au long de la journée, le car podium du Siredom également présent a

diffusé un film expliquant la mise en place du composteur et a prodigué des conseils pour la fabrication et l'utilisation du compost, ainsi qu'une grande quantité de documents sur le tri, le recyclage et la réduction des déchets ménagers.

Comme chaque année, certains se sont levés très tôt ce dimanche 4 septembre pour préparer cette journée riche en animations : alors, merci à ces courageux qui ont dû travailler également sous les gouttes !

Il y avait également comme un air de campagne « électorale sénatoriale » avec de nombreuses personnalités politiques dont Messieurs Serge Dassault, Laurent Béteille

sénateurs de l'Essonne, mais aussi des candidats comme Vincent Delahaye ou Xavier Dugoin, sans oublier notre député Franck Marlin, J-J. Boussaingault, Caroline Paratre, Guy Cronier et Patrick Imbert, Conseillers Généraux et de très nombreux maires du canton, qui se sont déplacés et ont répondu à l'appel du terroir.

« Les trompes Saint-Denis » nous ont fait vibrer dans le chœur de l'église et nous les en remerciant chaleureusement. Tout comme « 91st Gâtinais Highlanders Pipe-Band » qui ont rythmé cette journée au son de la cornemuse dans les rues du village.

Par ailleurs, cette journée a permis d'offrir aux associations une occasion sans pareille de mieux faire connaître leurs activités et d'engager le dialogue avec les habitants et même les visiteurs des alentours.

Puis, c'est autour du traditionnel verre de l'amitié que nous nous sommes retrouvés et que nous avons pu constater l'évolution de ce marché rural qui a soufflé ses 19 bougies.

Cette manifestation est désormais inscrite dans tous les agendas des Moignacois comme un rendez-vous incontournable qui conclut à merveille la fin des vacances estivales.



## Faire des économies d'énergie s'applique aussi à la commune...

Suite à l'établissement d'un diagnostic «plan climat» en partenariat avec le PNR, la municipalité a souhaité donner une priorité aux travaux d'isolation des bâtiments communaux dans le cadre d'un programme «Économie d'énergie et Énergies renouvelables».

Un rappel en images des travaux exécutés durant l'été.



> Le double vitrage des menuiseries reste le premier des travaux effectués, comme à la salle des fêtes où les portes-fenêtres ainsi que la porte issue de secours sont équipées de barres anti-panique obligatoires. L'atelier peinture du foyer rural verra également ses fenêtres remplacées.



> La porte-fenêtre de la classe informatique à l'école élémentaire, également équipée de barres anti-panique, sera remplacée pour stopper les pertes de chaleur.

L'ensemble de ces opérations a été réalisé par l'entreprise de menuisier Frédéric Houdin Père & fils bien connue au village.



> La chaudière choisie, qui, rappelons-le, alimente à la fois les écoles et la mairie sera de type à condensation et connaît désormais un grand succès car elle permet de réaliser jusqu'à 30% d'économies de combustible à partir du réseau gaz de ville.

En effet, la chaudière plus écologique récupère la vapeur pour chauffer l'eau de retour, plus froide, des radiateurs. Cela évite à la chaudière ce travail de «réchauffement» et une fois sa chaleur transmise, la vapeur est ensuite évacuée via le circuit des eaux usées. Enfin, les fumées issues de la combustion sont évacuées dans l'atmosphère à des températures inférieures et donc moins polluantes que les autres chaudières passant de 200 à 70°C.



# Protégeons nos vieux murs

La clôture a de tous temps répondu à plusieurs objectifs, tant symboliques que pratiques. Avant tout, elle a un rôle de protection dans un sens comme dans l'autre : pénétration de personnes indésirables, perte du bétail, danger de la rue pour les enfants... Elle traduit aussi la richesse du propriétaire, et peut la cacher ou préserver une intimité ou en filtrer le regard.

**>** Sous la forme de mur continu, spécificité indiscutable de notre village, elle protège le passant et le jardinier du vent, du froid et (ou) du soleil. Dans les villages à trame plus lâche, elle crée une continuité entre les espaces bâtis et non bâtis, tout en ménageant des échappées vers le paysage.

De nos jours, elle a dépassé son rôle utilitaire, notamment du fait d'une faible hauteur, pour devenir avant tout signe de reconnaissance et d'individualisation.

Dans un souci de qualité du cadre de vie, il nous faut connaître les traditions locales pour nous intégrer dans le cadre bâti environnant sans pour autant refuser les évolutions et adaptations.

Même modestes, tous travaux de protection du patrimoine communal valorisent notre cadre de vie. La restauration des murs intérieurs de l'école a pu offrir un véritable « lifting » grâce à l'intervention de la société AEM à nos vieux murs jusque sous les préaux pour la plus grande satisfaction des écoliers et de leurs enseignants.



Avant



Après



Avant



Après



Avant



Après

**AEM**  
CONSTRUCTIONS

Génie-Civil et Bâtiment

Olivier Relut  
2 bis rue Marcel Jeantet - 78370 Plaisir  
Tél. 01 30 55 24 64 - Fax 01 30 55 22 97



# Une aire de jeux pour les enfants

S'il est un endroit particulièrement agréable dans notre village, c'est bien l'espace de jeux aux abords des écoles bientôt ombragé que les habitants ont déjà baptisé « le petit parc capucine ».

➤ A cet endroit, il manquait un équipement multi fonctions destiné aux enfants de 6 à 12 ans, avec des bancs pour les mamans surveillant leurs progénitures, c'est maintenant chose faite !

Ajoutons que ce petit coin charmant a reçu toute l'attention des services techniques municipaux avec la plantation d'une clôture végétale.

En effet, après la création en 2009 du complexe sportif du « city stade » pour les plus grands, voici donc une aire pour les plus petits mise à leur disposition comme le souhaitait le Conseil Municipal Junior.

Ces deux espaces présentent désormais une variété de jeux diverses pour tous les âges.



## TRAVAUX PUBLICS DE SOISY

Pour vos travaux de collectivités et particuliers de :  
Terrassements, voiries, assainissements, location de matériel

36, rue de la Ferté-Alais - 91840 Soisy-sur-École

Tél. 01 64 98 03 83

E-mail : tpsaisy@wanadoo.fr

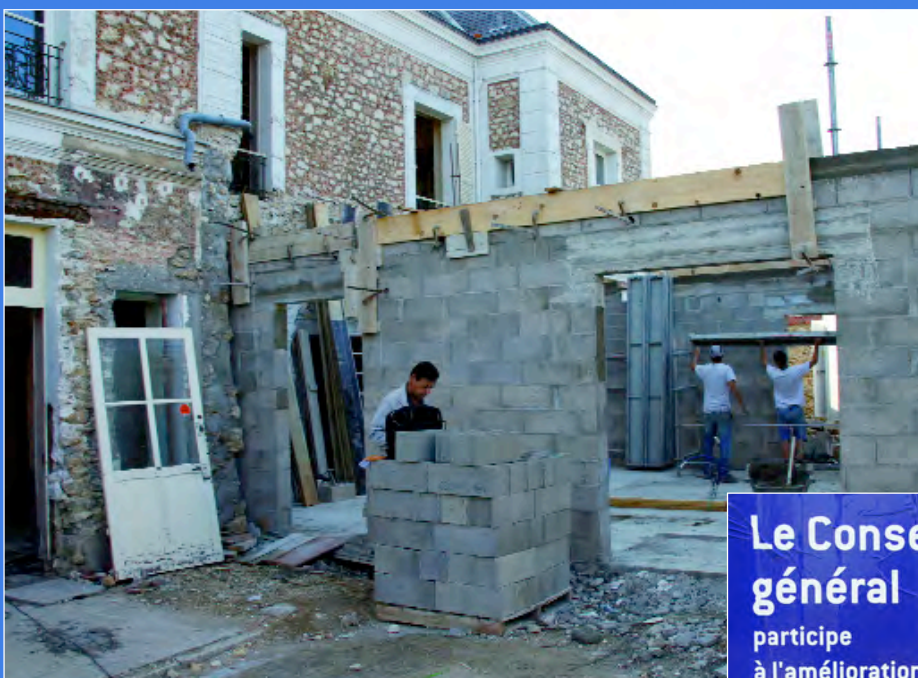
# La mairie poursuit sa rénovation

Alors que les travaux d'agrandissement au rez-de-chaussée sont terminés et ceux des étages sur le point de l'être, la rénovation du bâtiment est en phase de finition mais prendra encore quelques semaines.

Depuis avril 2011, les entreprises se succèdent pour réhabiliter la mairie et la future salle des associations anciennement le cadastre. La municipalité a fait le choix de redonner un second souffle à ce bâtiment non adapté à l'administration communale, notamment dans le cadre de la loi permettant l'accès aux handicapés avec un effort relatif au respect des règles dédiées aux économies d'énergie.

Ce projet est réalisé grâce aux soutiens financiers de l'État, de la Région, du Département et du PNR.

Le chantier doit être bouclé pour fin mars prochain, les travaux sont dirigés sur la toiture, les façades, les menuiseries, la chaufferie, la modification de la salle d'accueil et des archives, la mise aux normes des accès, le parvis et son agrandissement qui deviendra la salle du Conseil, des élections et des mariages.



**Le Conseil  
général**

participe  
à l'amélioration  
de votre  
quotidien



ESPAÑA  
LA CIBOLA, LA CIBOLA

## Projet d'isolation des murs et sous toiture du bâtiment Mairie

- > Travaux d'isolation
- > Économie d'énergie
- > Aucune isolation sur les murs et sous toiture



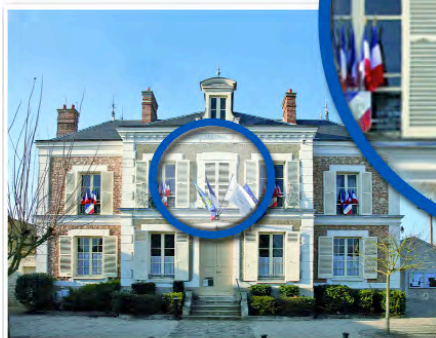
Les agents administratifs de la mairie se préparent donc à un nouveau déménagement pour la bonne cause. Les services installés depuis quelques mois déjà dans les locaux périscolaires rue des Écoliers, permettant ainsi une remise en état complet de la mairie, s'impatientent de pouvoir à nouveau travailler dans de meilleures conditions.

A terme, les élus et agents bénéficieront de bureaux neufs et fonctionnels, accessibles à tous. Le travail de chacun n'en sera que meilleur pour les Moignacois.



# Le mystère du volet éternellement fermé !

La rénovation de la mairie est tout à la fois une démarche tournée vers l'avenir et une occasion de se pencher sur le passé de Moigny.



Particulièrement enthousiasmé par l'idée de la dernière formule, il est décidé de redorer le blason de notre communauté. Car Moigny, ancien fief seigneurial, avait autrefois des armoiries qui figuraient sur le blason du maître des lieux. A la Révolution ce blason fut banni mais les temps heureusement ont changé. Il est maintenant tout à fait courant qu'une commune possède ses propres armoiries. Aussi a-t-il été approuvé de faire figurer à la place du mystérieux volet un blason portant les nouvelles armoiries de Moigny.

**Voilà un mystère de résolu !**

En effet, certains d'entre vous ont peut-être remarqué une chose étrange en regardant la façade de la mairie : juste au-dessus de la porte d'entrée, à l'étage, un volet est toujours fermé et cela depuis toujours.

Pourquoi donc ? Que peut-il se cacher derrière ce volet qu'on n'ouvre jamais ? Peut-être une malfaçon, ou bien quelque dessein de mauvais goût, ou peut-être un hymne révolutionnaire ? Et si tout simplement il s'agissait d'une fenêtre qu'on n'ouvre jamais ?

Même les plus anciens de Moigny ne

sauraient se vanter de savoir ce qui se cache derrière ce mystérieux volet. Aucun d'entre eux ne le sait ! Et pour cause : il n'y a rien... simplement un mur nu !

Un beau mur tout lisse, tellement lisse qu'on a préféré le cacher. L'équipe municipale s'est donc interrogée. Allait-on continuer à garder un volet fermé pour respecter la symétrie des ouvertures de la façade ou bien n'était-ce pas l'occasion d'afficher notre identité, de donner à la mairie sa pleine et entière personnalité.



**COUVERTURE - MAÇONNERIE  
ISOLATION DE TOITURES**

8 ter, rue du Faubourg Saint Wulfran  
91490 Milly-la-Forêt

**Tél. 01 64 98 55 36 / Fax. 01 64 98 65 09**

E-mail : [etanchepro@wanadoo.fr](mailto:etanchepro@wanadoo.fr)



*loux unis contre la vie chère!*

<b>Oncy-sur-École Milly-la-Forêt</b>	<b>Lundi</b> 9h - 19h30	<b>Mardi au Samedi</b> 8h30 - 19h30 <i>sans interruption</i>	<b>Dimanche</b> 9h - 12h30
--	----------------------------	--	-------------------------------

**nouveaux services**

Vidéo Club\*

Distributeur de billets

Livraisons\*

Locations\*

Location de matériel

24/24

Plus de 1000 articles

Menuiserie

GAZ

Carte de PRIXON

Ticket d'abonnement

Ouvert de 8 heures matin  
 Grande Rue - Direction Malesherbes Tél. 01 64 98 73 32

# Sénatoriales en Essonne

Ce dimanche 25 septembre se déroulaient les élections sénatoriales en Essonne. Les cinq sièges de sénateurs étaient en jeu. Le rapport de force gauche-droite reste le même à l'échelle du département, qui comptera pendant les six prochaines années trois sénateurs de gauche dont un vert pour la première fois et deux sénateurs de droite.

Les cinq élus qui représenteront l'Essonne au Sénat ont été choisis par les grands électeurs du département ce dimanche avec l'élection de Michel Berson (Vice-Président du Conseil Général), Claire-Lise Champion (Vice-Présidente du Conseil Général) Jean-Vincent Placé (Vice-Président du Conseil Régional IDF), Serge

*« Pour la première fois sous la V<sup>ème</sup> République et depuis 1958, le Sénat connaît l'alternance ».*



Dassault (ancien Maire de Corbeil-Essonnes) et Vincent Delahaye (Maire de Massy) de gauche à droite, siégeront à la Haute Assemblée pour représenter les communes du département.

## Le processus d'achèvement de la carte de l'intercommunalité est lancé...

Avec le début de l'application de la réforme territoriale voté par le parlement il y a 1 an, l'année 2011 aura ouvert un nouveau chantier pour les élus locaux, celui de la refonte de l'intercommunalité sur le seul let-motif ; « sans mutualisation des moyens et rationalisation territoriale, nos villages n'ont pas les moyens d'offrir un service public de qualité ». Depuis longtemps, les élus de Moigny défendent cette vision et souhaitent être des acteurs engagés dans ce débat.

Partout en France, les commissions départementales de coopération intercommunale (CDCI) ont été renouvelées et réunies par les préfets afin d'établir un état des lieux sur la construction de l'interco.

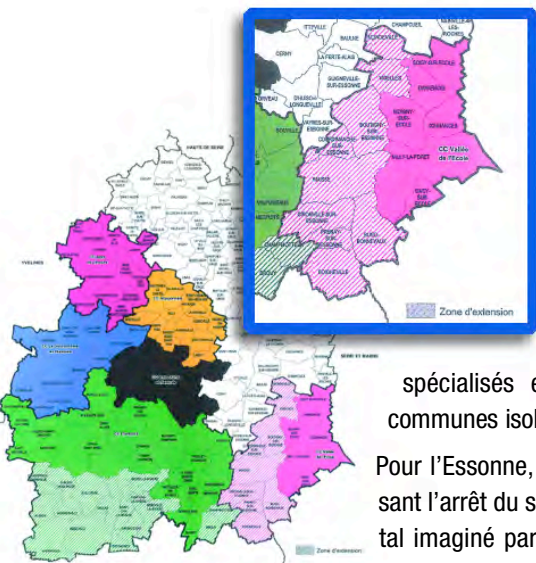
Dans la majorité des cas, une attention particulière a été portée aux 3 points principaux qui préoccupent les élus locaux : la cohérence territoriale, la transformation des syndicats spécialisés et la situation des communes isolées.

Pour l'Essonne, le calendrier important l'arrêt du schéma départemental imaginé par le préfet est prévu pour le 31 janvier 2012 après avoir été largement amendé par l'ensemble des 55 membres représentant toutes les collectivités du département. En plaçant la démocra-

tie comme juge de dernier recours du conflit, cette disposition a pu offrir aux élus des garanties de prise en compte de différents points de vue par l'autorité de l'Etat.

La refonte de la carte intercommunale nous conduit à repenser l'aménagement de nos territoires et plus précisément, en ce qui concerne le nôtre, avec l'intégration de 9 nouvelles communes (Boigneville, Boutigny, Buno-Bonnevaux, Courdimanche, Gironville, Maisse, Mondeville, Prunay et Videlles) portant à 15 villages la structure de la C.C de la Vallée de l'Ecole en rejoignant ses 6 communes déjà membres (Courances, Dannemois, Milly-la-Forêt, Oncy-sur-Ecole, Soisy-sur-Ecole et Moigny-sur-Ecole). Ce nouveau bassin de vie représentera un capital de 19.000 habitants avec lesquels il faudra désormais discuter, apprendre à mieux se connaître encore et c'est une très bonne chose pour la démocratie de notre région.

L'action des équipes municipales ne peut plus se résumer à la seule administration d'une collectivité, elle doit désormais s'envisager dans un territoire plus large de coopération. C'est un enjeu capital pour l'avenir de notre nouveau territoire au profit de nos populations.



été largement amendé par l'ensemble des 55 membres représentant toutes les collectivités du département. En plaçant la démocra-

MENUISERIE  
Frédéric Houdin

Tél. 01 64 98 08 16  
Fax : 01 64 98 40 44

1 rue Adonis Rousseau  
91490 Moigny-sur-Ecole

# Première réalisation du



Quelques mois après leur installation, les Conseillers Municipaux Juniors se sont mis sérieusement au travail afin de proposer à l'ensemble des enfants du village une aire de jeux. Après une étude de marché en lien avec les souhaits de leurs camarades, ils se sont décidés à l'unanimité pour une structure homologuée de jeux : « Capucine » !

Le CMJ a consacré de nombreux samedis à la réflexion de ce projet qui a été validé par son aîné, le Conseil Municipal, malgré un coût certain de 14 000 euros.

Ainsi, ce nouvel équipement nommé « Capucine » a vu le jour à la fin août, juste avant la rentrée. Elle est ouverte à nos jeunes de 6 à 12 ans, mais elle est également accessible aux plus petits sous la responsabilité et la vigilance de leurs parents.

Nous avons décidé également de clôturer, de manière végétale, cette espace afin de préserver une zone de divertissements réservée aux enfants tout en restant en harmonie avec la nature. Et face à son succès,

nous avons implanté 3 nouveaux bancs afin que les parents puissent être confortablement installés pendant que leurs enfants s'amuse.

Nous espérons et souhaitons sincèrement que tous, fassent en sorte que cette structure soit respectée afin d'en profiter le plus longtemps possible.

Le samedi 17 septembre, tout comme les grands, nos élus juniors ont organisé et orchestré, non sans fierté, l'inauguration de Capucine devant leurs parents et invités : discours, ruban, presse, collation... tout y était !

Depuis son installation, cette aire de jeu donne un regain de jeunesse et de vie, et réanime désormais la sortie de l'école par les cris et les rires des enfants.

**Alors, merci aux élus du CMJ !**



## Renouvellement du Conseil Municipal Junior

**Le lundi 10 novembre 2011, se sont déroulées les élections**

Après une année d'exercices, nos jeunes élus ont remis leur « titre » en jeu hormis nos 2 plus grands, Thomas et Maëlle qui ont acquis leur place.

Deux nouveaux élus du CE2 vont s'ajouter, ce qui nous fait un total de 8 conseillers municipaux juniors.

En renouvelant l'équipe tous les ans, nous permettons ainsi à tous de pouvoir participer à la vie de la commune, mais aussi le cas échéant, de permettre à ceux déjà élus d'arrêter s'ils le souhaitent.

Alors, bienvenus aux petits nouveaux et bonne continuation à l'équipe déjà en place !

**Membres du CMJ :**

**CE2 : Marine LE SIGNOR et Yolann BELKACEM • CM1 : Elise MERCIER et Thimothe AUROY • CM2 : Laura GELLÉ et Guillaume LABBE  
6e : Maëlle LEMASSON et Thomas DESSENNE**



Maëlle

Laura



Elise



Marine



Yolann



Thomas



Guillaume



Thimothe

# Une cérémonie patriotique

La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 marquant la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale a pris cette année une tournure toute particulière dans son message. En effet, pour la première fois, cette cérémonie était un hommage national dédiée à l'ensemble des soldats, de toutes les époques, morts pour la France et qui dans sa forme se généralisera désormais chaque année.

A Moigny, innovation oblige en la circonstance, c'est une quinzaine de musiciens de l'harmonie de Milly qui a ouvert le cortège devant un peloton de pompiers, le Conseil Municipal, les représentants des anciens combattants de l'UNC et de la gendarmerie, sans oublier le Conseil Municipal Junior au grand complet, en présence de nombreux habitants.



Les participants à cette cérémonie patriotique du 93<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918 se sont ensuite retrouvés à la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié où Monsieur le Maire a rappelé que notre commune demeure très attachée à cet important travail de mémoire, une des fondations communes à toutes les générations qu'il faut régulièrement enrichir et expliquer, notamment aux jeunes afin d'éviter les traumatismes du passé et surtout ne pas oublier.

La participation des jeunes Moignais à la commémoration a été saluée par tous.



Entreprise  
de travaux agricoles  
Bernard Lachenait

27 Grande Rue  
91490 Moigny-sur-École  
Tél. 01 64 98 08 70  
Fax 01 64 98 41 06

# Un véritable



Depuis des années, l'accessibilité est une constante des politiques d'aménagement de l'espace public, de la voirie et des bâtiments communaux menée par la municipalité.

# dans la mare ?

## Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics

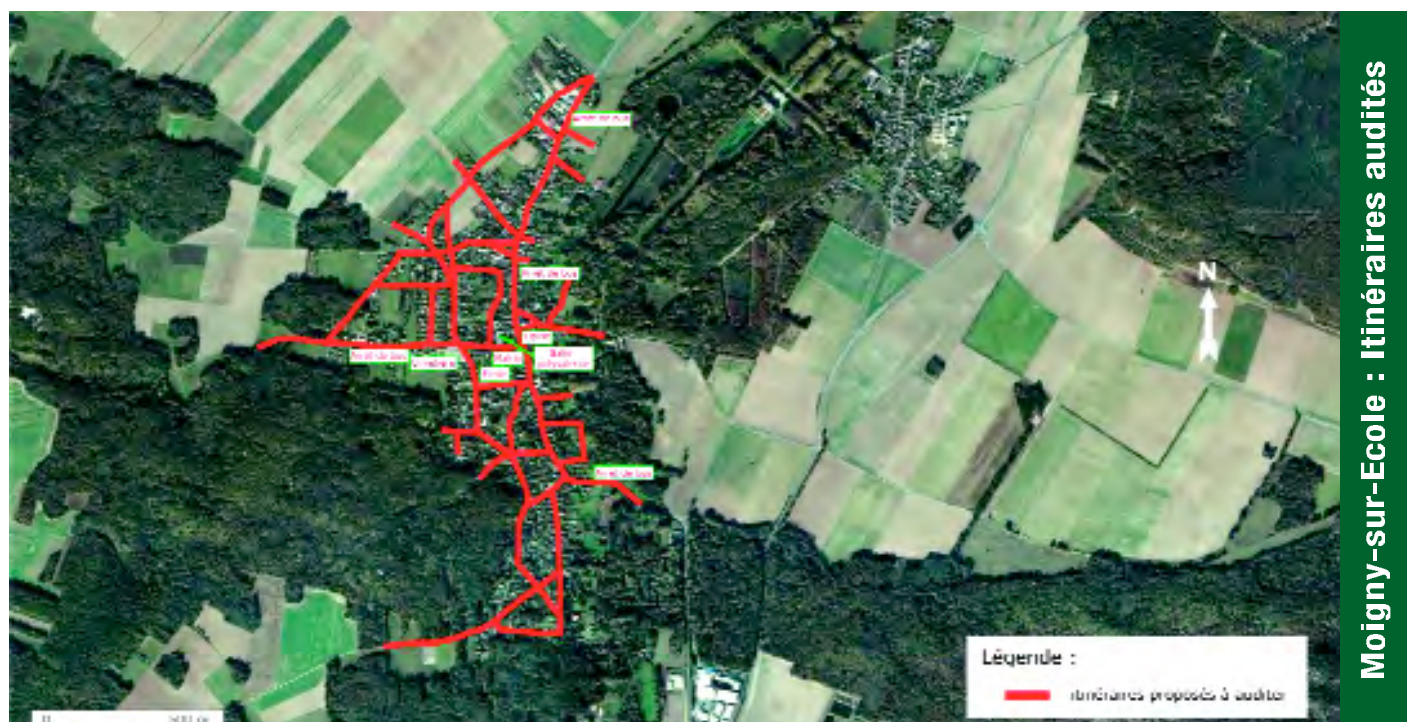
La loi du 11 février 2005 sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté en matière de handicap », dont les modalités sont précisées par les décrets du 21 décembre 2006 et l'arrêté du 15 janvier 2007 précisant les prescriptions techniques de mise en accessibilité, demande que dans chaque commune, soit élaboré un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics. Les communes rurales ne font pas exception à cette obligation.

aura été consacrée à établir les priorités d'interventions et valider les préconisations ainsi que les estimations financières des travaux afin de transmettre notre dossier de programmation en Préfecture, pour validation par les services de l'Etat en charge des questions de l'accessibilité.

Ce plan vise à déterminer un programme de travaux de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics et permet également de prévoir des mesures sur l'usage et les bonnes pratiques à mettre

des espaces publics, les systèmes de transport et leur inter modalité aux personnes handicapées et à mobilité réduite.

La réalisation de cet objectif est concertée avec l'ensemble des élus, les autorités départementales, de la Direction de l'Équipement des Territoires Régionaux, du Parc qui apportera un point de vue humain et organisationnel, avec la possibilité de consulter des associations représentant les PMR (Personnes à Mobilité Réduite) de façon la plus exhaustive pos-



Grâce au PNR qui a souhaité apporter aux communes de son territoire une assistance à maîtrise d'ouvrage pour permettre aux communes volontaires de réaliser leur PAVE, la commune de Moigny n'a pas dérogé à ses responsabilités et a réalisé son diagnostic dès 2010 avec le concours d'un cabinet spécialisé. L'année 2011

en place sur l'ensemble du territoire communal.

Ainsi le principe de continuité de l'accessibilité de la chaîne de déplacement visée par cette loi dessine le périmètre d'action de notre commune. Il s'agit ainsi de rendre accessible le cadre bâti des équipements publics, la voirie, l'aménagement

sible, et l'intervention aussi du cabinet ACF qui a audité le territoire de la commune : tous sont associés à cette démarche. Ainsi ont été définies les conditions et normes à appliquer dans un document de référence garantissant le caractère concerté de cette démarche et disponible auprès du public.





Création d'une zone de rencontre 20 km/h



Élargissement du trottoir du parking des écoles



Obstacle sur trottoir



Allongement des bandes podotactiles



Abaissement du trottoir pour les PMR



### Cahier de doléances !

Des audits complets ont été finalisés pour toutes les rues concernées et les bâtiments sur la commune et font ressortir différentes thématiques présentant des difficultés en matière de déplacements des piétons, mais principalement le fléau du stationnement des véhicules sur les trottoirs, alors que les équipements publics n'appellent pas d'observation particulière.

Les rues principales de Moigny possèdent des trottoirs dont la grande majorité est praticable. Néanmoins, des travaux d'élargissement ponctuel de cheminement et le traitement par la matérialisation au sol d'un cheminement usuel peuvent être envisagés.



Stationnement sur les trottoirs



### B52 Un nouveau panneau bientôt à Moigny !

La matérialisation au sol du cheminement permet de concilier cheminement piéton et circulation automobile dans les rues sans trottoirs où la création d'un trottoir n'est techniquement pas aisée.

Cet aménagement de cheminements peut être réalisé dans le cadre d'une requalification d'une partie de la rue en

zone de rencontre. La zone de rencontre permet, à moindre coût de favoriser le déplacement autonome des usagers sur la voirie municipale, tout en permettant une circulation régulière mais sécurisée des automobilistes et conviendrait pour les rues du Moulin et de la Source, dans leur partie autour de l'église.

La mise en conformité des traversées de chaussée existantes hors Zone 30 car déjà règlementées, rue de Verdun, rue des Écoliers nécessite le prolongement des bandes podotactiles sur toute la largeur de la traversée ce qui améliorerait ponctuellement mais immédiatement l'accessibilité du centre bourg. Il convient également de créer de nouvelles traversées de chaussée conformes aux différents croisements des rues secondaires et élargir le trottoir du parking des écoles sur toute sa longueur.



### Une sensibilisation nécessaire !

Enfin, il s'agit de mettre en place à l'échelle communale, une sensibilisation de la population aux enjeux liés à l'accessibilité. En effet, l'accessibilité ne demande pas seulement des aménagements et des travaux importants, mais également une démarche citoyenne et civique ; la prise en compte de l'accessibilité imposée par la loi permet de faciliter les déplacements à tous. La sensibilisation des usagers a pour objectif premier d'éviter l'encombrement des cheminements (voitures, containers...) et la prise en compte des difficultés de déplacements dans leurs usages quotidiens de la voirie et des espaces publics communaux, les enfants et les handicapés et les personnes âgées.



# La nuit, tous les chats sont gris... ou éco-conditionnalité ?

Le changement d'heure d'hiver du 29 octobre dernier, peut nous permettre de réfléchir à la question de l'éclairage public programmé plus ou moins bien en fonction des horaires de jour et de nuit. L'éclairage public représente en moyenne 55% des dépenses d'électricité des collectivités. Sa part dans la facture énergétique des communes est donc très importante.

Signe de modernité et gage de sécurité, l'éclairage public est parfois source de gaspillage d'énergie. La « pollution lumineuse » qu'il génère souvent dérègle aussi l'horloge interne de certains êtres vivants en perturbant le comportement de plusieurs espèces d'animaux et nuit à leur développement, leur reproduction et leur survie.

## 100% de lumière vers le bas, 0% d'émission directe vers le ciel

La pollution lumineuse est le résultat d'un facteur naturel conjugué à un phénomène artificiel : la lumière émise par l'éclairage artificiel est réfléchi par le sol et les bâtiments et diffusée par les gouttes d'eau, les particules de poussières et les aérosols en suspension dans l'atmosphère. Même si ce n'est pas tout à fait le cas à Moigny, la plupart des systèmes d'éclairage actuels envoient une partie de leur lumière vers le ciel au lieu d'être orientée vers le sol.

Si l'on ne peut pas dans l'absolu, supprimer toutes les sources d'éclairage artificiel, opter pour des équipements mieux adaptés permettrait de réduire la pollution lumineuse.

Des arguments qui ont du mal à être entendus dans notre pays où la demande en éclairage public est forte. Pourtant, certaines communes ont franchi le pas, certes, très minoritaires aujourd'hui et adoptent des solutions plus radicales encore réduisant ainsi sa

consommation de 30% et ceci, sans que l'on ait noté d'ailleurs des incidences en termes de sécurité.

Aussi, nous ouvrons un nouveau sujet sur l'expérience de la coupure de l'éclairage de nuit que nous allons tenter dans notre petite commune de 1.300 habitants. A ce titre, nous avons le devoir de respecter une charte qui préconise la maîtrise de l'éclairage, notamment sur des engagements en faveur du développement durable, avec la prise en compte des paramètres d'environnement auxquels désormais tous les habitants y sont sensibles.

**Quelques calculs rapides pour montrer des chiffres** ; En moyenne, notre commune a 28.200€ par an de dépenses électriques, donc 14.000€ pour l'éclairage public avec ses 317 points lumineux sans compter abonnement et taxes. En calculant les heures d'allumage en fonction des mois, nous arrivons en éteignant l'éclairage de minuit à 5h00 du matin à une économie potentielle d'environ 4.000€/an ce qui est non négligeable pour une petite commune. Ces économies vont nous permettre de financer l'adaptation et la rénovation nécessaire de nos 7 postes relais-élec-

triques, le remplacement des ballastes des lampes et des ampoules incandescentes par des lampes au sodium, par des systèmes qui consomment bien moins d'énergie.

Des horloges astronomiques et des cellules à détection d'infrarouge seront installées dans les armoires de commande de l'éclairage public. Tout l'éclairage s'enclenchera quasiment en même temps. Les cellules à infrarouge permettent d'allumer l'éclairage au bon moment, en prenant notamment en compte les conditions climatiques.

Ce système couplé tient compte du lever et du coucher du soleil et permet ainsi de programmer une coupure de 5h00 durant la nuit. Grâce à ces améliorations, l'éclairage public de Moigny ne fonctionnera quasiment pas l'été.

## Un cadre désormais réglementaire

En 2004, le nouveau code des marchés publics met l'accent sur les performances en matière de protection de l'environnement.

La situation privilégiée de Moigny, respectueuse des nouvelles modalités d'attribution des aides publiques dans le cadre de l'éco-conditionnalité dévolu



# Le PNR lance sa bourse forestière foncière en ligne



Parc naturel régional du Gâtinais français

par le PNR du Gâtinais Français, est un formidable tremplin pour la mise en place d'une approche de développement durable selon 3 axes : économique, social et environnemental. Le déficit de prise en compte de l'un d'entre eux serait alors la source d'un rapide déséquilibre.

Notre équipe s'est engagée à assurer une maîtrise rigoureuse des dépenses de la commune, notamment en matière d'énergie. Dans un premier temps, nous souhaitons lutter contre le gaspillage et la pollution induits par l'éclairage public aux heures tardives de la nuit. Celui-ci a un effet négatif sur la faune nocturne et sur la flore et consomme beaucoup d'énergie. De plus, aucune étude n'a pu démontrer qu'il apportait une amélioration à la sécurité des biens et des personnes, ni à la sécurité routière.

De nombreuses communes ont engagé une expérience d'extinction des éclairages publics la nuit. Cette expérience s'est révélée positive et a été validée par une grande majorité des habitants.

Nous vous proposons d'étendre cette expérimentation sur l'ensemble du territoire de Moigny, pendant quelques mois. A l'issue de cette période, nous recueillerons vos impressions, vos témoignages et vos remarques. Nous vous ferons bien sûr part des économies réalisées sur le budget éclairage, économies qui pourront être réinvesties dans le développement de notre commune.

Bien entendu, il sera possible, lors de certains événements, Noël par exemple, de maintenir allumé toute la nuit. Les cellules astronomiques nécessaires sont déjà installées et l'opération pourrait débuter en 2012.

**La démarche de notre village montre que le développement durable et les initiatives pour améliorer l'efficacité énergétique ne sont pas uniquement réservés aux grandes villes. Toutes les communes peuvent se lancer dans une opération d'amélioration de leurs pratiques et de leurs consommations d'énergie.**

Vous êtes propriétaire forestier, détenez des parcelles forestières sur le territoire du Parc et vous souhaitez échanger ou vendre certaines de vos parcelles, rien de plus facile aujourd'hui.

Le Parc naturel régional du Gâtinais français a élaboré sa bourse foncière forestière afin de lutter contre le morcellement de la petite propriété forestière en favorisant les contacts entre les propriétaires et donc les transactions (échanges, achats ventes) de petites parcelles forestières.

L'objectif est de recenser les parcelles mises en vente sur le territoire du Parc, et de permettre aux acheteurs d'avoir accès à ces informations de manière rapide et simple.

Cette bourse vous offre la possibilité d'inscrire gratuitement et librement vos parcelles forestières à vendre et/ou échanger et de consulter gratuitement les annonces dans le catalogue des annonces.

Les parcelles ou ensemble de parcelles à inscrire sur la bourse ne doivent pas dépasser une surface de 5 ha d'un seul tenant.

## Pour accéder à la bourse foncière forestière, rien de plus simple :

- 1 connectez-vous sur le site Internet du Parc : [www.parc-gatinais-francais.fr](http://www.parc-gatinais-francais.fr)
- 2 sur la page d'accueil du site, cliquez sur le lien suivant :
- 3 si vous souhaitez inscrire des parcelles à vendre et/ou échanger, cliquez sur le lien "Diffuser vos annonces gratuitement", puis suivez les indications.
- 4 de même, vous pouvez consulter les parcelles mises en ligne et nous solliciter si vous êtes intéressé(e) par l'une d'entre elles.



## Si vous ne disposez pas de connexion Internet :

- 1 vous pouvez vous procurer en mairie un bulletin à compléter en renseignant les caractéristiques des parcelles que vous souhaitez échanger et/ou vendre et nous le renvoyer à l'adresse suivante :

**Parc naturel régional du Gâtinais français  
52, route de Corbeil - 91590 BAULNE**

- 2 contactez le chargé de mission "Forêt" au Parc si vous êtes intéressé(e) pour vous procurer des parcelles forestières sur certaines Communes du territoire du Parc ; ce dernier vous informera des parcelles mises en ligne sur ces Communes.

# Une Rando très pédagogique

**En ce samedi du 2 juillet dernier, le Conseil général de l'Essonne a souhaité mettre à l'honneur notre village en proposant une matinée de randonnée sur le thème de la géologie autour du domaine des Platières de Bellevue et ses Espaces Naturels Sensibles.**



Ces sites aux panoramas exceptionnels, landes colorées parsemées de grès, sont classés parmi les ENS (espaces naturels sensibles) auxquels la municipalité est très attachée en tant qu'observateur et défenseur de ces paysages. Ces espaces ont été acquis par le département dans le but de les protéger, les gérer mais aussi de les présenter au public.

Les amateurs ont ainsi pu découvrir ce site, ses curiosités géologiques mais aussi botaniques grâce à une balade pédagogique. Durant près de 4 km de promenade, les curieux ont découvert la distribution et la structure des dalles de grès, leur rapport avec le paysage, la mise en valeur des terres et les aménagements du territoire. Cette sortie pleine de surprises a permis de mettre en avant le patrimoine de Moigny-sur-Ecole, son habitat, ses célèbres cressonnières et surtout les richesses des sols de l'Essonne.

## Les espaces naturels sensibles de MOIGNY

La Région Ile de France regroupe 20% de la population française sur 2% du territoire national. Avec une telle population, il va de soi que les espaces naturels encore non urbanisés dans le sud de l'Essonne constituent un patri-

moine très précieux à la fois du point de vue social et sur le plan écologique et patrimonial qui doit être protégé contre toute dégradation. C'est la raison pour laquelle un Parc Naturel Régional a été créé dans le Gâtinais, c'est pour cela aussi que le législateur a institué des zones de protection là où des espaces naturels fragiles présentent un intérêt écologique certain. Ils doivent de ce fait être préservés et méritent d'être mis en valeur.

Ces milieux naturels sensibles peuvent être des boisements, des zones humides, des landes, des platières gréseuses, des vergers, des prairies, etc... En Essonne, le Conseil Général a recensé environ 42 000 hectares de tels espaces verts remarquables qu'il convient de sauvegarder et remettre en état. Des Espaces Naturels Sensibles ont été notamment identifiés sur le territoire de notre commune dont le droit de préemption est appliqué entre le département et la commune. Ce sont la platière gréseuse de Bellevue et, dans le bas du village, les milieux humides le long de la vallée de l'Ecole.

Ces deux espaces sont désormais protégés. Le premier a été acquis progressivement par le Département, le second l'est progressivement par la commune de Moigny avec l'aide financière du Département et de la Région (grâce à une subvention de 70% au total, du montant des acquisitions), soit par le biais de transactions amiables, soit en exerçant le droit de préemption quand s'offrent des opportunités.

Ainsi les paysages qui font la richesse et l'attrait de Moigny sont désormais officiellement préservés et pourront être réhabilités puis ouverts peu à peu aux promeneurs au moyen de sentiers, balisés de panneaux explicatifs. Une sensibilisation et éducation étant absolument nécessaire en raison de la fragilité de ces milieux naturels qui ne supporteraient en aucune façon une sur-fréquentation touristique comme peuvent en souffrir les zones d'escalades et de randonnées du massif forestier des Trois Pignons que nous connaissons tous.

# Enquête sur... le compostage individuel



En 2010 et 2011, le SIROM a lancé une opération de valorisation des déchets verts et des déchets de cuisine par la mise à disposition de composteurs individuels auprès des particuliers possédant un jardin.

Le compostage est un procédé de dégradation naturelle des matières organiques, par des micro-organismes, en présence d'humidité et d'oxygène.

À partir de déchets du jardin et de cuisine, le compostage permet d'obtenir gratuitement un amendement organique, le compost, structurant naturel nécessaire à la vie du sol et libérant lentement des éléments minéraux.

La pratique du compostage s'avère économique et environnementale : elle permet d'éviter l'achat et l'utilisation d'engrais chi-

mique, diminue la quantité de déchets ménagers produits d'environ 100kg/personne/an et limite ainsi les coûts liés à l'élimination des déchets.

Nous savons d'ores et déjà que le compostage domestique a permis de réduire le tonnage d'ordures ménagères résiduelles col-

lecté par le SIROM pour tous ces déchets

verts et déchets de cuisine. De fait, le compostage domestique permet donc une économie substantielle à encourager.

“Aujourd'hui, nous réalisons une enquête auprès des 27 communes membres du SIROM sur la pratique du compostage auprès des 2.750 participants à l'opération. Les résultats obtenus permettront d'engager une réflexion sur les améliorations à apporter.”

Afin de continuer à percevoir les aides financières permettant l'acquisition de ces équipements aux profits de la population, nous vous remercions de bien vouloir renseigner le questionnaire distribué et de nous le retourner à l'adresse du SIROM dont le siège social est en mairie de Moigny-sur-École ou par retour de mail à l'adresse suivante : [sirom2@wanadoo.fr](mailto:sirom2@wanadoo.fr)

Retrouvez prochainement les résultats de cette étude sur [www.sirom-millylaforet.fr](http://www.sirom-millylaforet.fr)



les trois règles d'or du compostage

**Le prochain ramassage des ENCOMBRANTS**  
**8 mars 2012**

- Alors pensez à sortir vos encombrants la veille.
- Toutes vos infos sur : [www.sirom-millylaforet.fr](http://www.sirom-millylaforet.fr)
- Pour tous renseignements, consultez le SIROM au 01 64 99 31 81

Choisissez l'Alternative

Délégation de Services Publics

Marchés Publics

Prestations de Services

Eau Potable et Assainissement

MEMBRE DU GROUPE GELSENWASSER

Rue Denis Papin  
77390 VERNEUIL L'ETANG  
Numéro client : 0 969 330 404  
Fax : 01 64 07 33 05  
[www.nantes.fr](http://www.nantes.fr)



# Rosemary Hubert et sa nouvelle équipe de bénévoles ont changé votre médiathèque. Venez la (re)découvrir !



**A**vec votre nouvelle carte d'adhérent vous pouvez emprunter jusqu'à 12 livres (6 BD et 6 autres livres) : pourquoi s'en priver ?

Les rayonnages ont été enrichis de nouveaux livres, CD et DVD. Certains livres ne sont pas en rayon mais sont accessibles sur demande (*des livres pointus sur l'histoire locale*, des classiques de la littérature ...), il ne faut donc pas hésiter à demander des renseignements à l'équipe de la médiathèque.

Lorsque nous ne possédons pas ce que vous recherchez, vous pouvez aussi en faire la demande dans un cahier disponible à l'accueil. Si le livre ou le dvd que vous cherchez est déjà prêté à un autre adhérent, vous pouvez également le réserver.



### Espace Jeunesse

L'espace jeunesse est désormais entièrement à l'étage : des tout-petits aux adolescents, chacun peut trouver le livre qui lui ressemble et s'installer à lire sur place.

Plus convivial, l'étage permet maintenant de s'asseoir à un bureau ou sur des coussins.

Faites comme chez vous, mettez-vous à l'aise.



# Présentation de la nouvelle responsable

**D**epuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, Rosemary Hubert, 30 ans, est notre nouvelle bibliothécaire.

Après des études de langues, spécialité espagnole, et un emploi dans une bibliothèque universitaire sur Nantes, elle est venue s'installer dans la région.

Elle a ensuite travaillé sur Paris dans le milieu associatif et s'est occupée également de la bibliothèque municipale de Lésigny en Seine et Marne.

Et c'est donc tout naturellement qu'elle a pris en mains les rênes de la Médiathèque.

Une fois ses marques prises, Rosemary s'est affairée à rendre la Médiathèque plus accessible à tous et à toutes, des plus jeunes aux plus « expérimentés ».

Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'aux deux nouvelles bénévoles, Joël Aleil et Sabine Ourghanlian qui viennent s'ajouter à l'équipe déjà en place, composée de Viviane Cuzange et Annie-Claire Pic.

Nous tenons également à remercier ces bénévoles pour leur travail précieux effectué dans la Médiathèque.

Alors, n'hésitez plus, venez nombreux et nombreuses à la rencontre de notre nouvelle bibliothécaire et de toutes les nouveautés mises à votre disposition.



## Nouveau Rendez-vous

**P**arents, assistantes maternelles, éducateurs : tous les mercredis nous vous proposons de vous réunir à la médiathèque de 16h à 18h pour échanger sur les joies et les difficultés de l'éducation. Vous avez lu un livre qui vous a aidé dans votre rôle d'éducateur ? Venez en parler. La parentalité vous angoisse ou vous réserve des surprises ? Partagez vos questions et cherchez ensemble des réponses parmi les témoignages. Et tous les 1ers vendredi du mois, Annie continue d'accueillir les tout-petits (moins de 3 ans) pour leur lire des histoires, leur apprendre des comptines et leur faire chanter des chansons.



## Internet

**D**es postes avec accès à internet sont toujours disponibles sur demande et sans limitation de durée. Pour apprendre ou se divertir : à vous de choisir. Si vous avez besoin de conseils pour surfer ou utiliser la messagerie électronique, n'hésitez pas à demander de l'aide. Si vous êtes un grand débutant, vous pouvez prendre rendez-vous avec la bibliothécaire qui vous consacrera du temps sur le thème de votre choix : faire des achats sur internet, gérer sa boîte mail, faire une véritable recherche documentaire...



## Détente

**V**ous pouvez aussi vous installer pour feuilleter les revues qui vous attendent au coin presse, près du pôle multimédias. Une bouilloire, une machine à café et des tasses sont également à votre disposition si vous souhaitez vous installer un moment.



## Exposition

**D**epuis la mi-décembre vous avez pu voyager par procuration avec l'exposition « carnets de voyage ». Vous avez jusqu'à la fin du mois de janvier pour découvrir les secrets de ce genre littéraire particulier qui fera peut-être des émules parmi ceux qui aiment voyager.

**Alors, n'hésitez plus et venez vite nous retrouver !**

Horaires d'ouverture au public :  
**Mercredi 10h-12h30 et 14h-18h**  
**Vendredi 14h-18h**  
**Samedi 10h-12h30 et 14h-17h**

# Retrouvez le Bulletin Municipal en ligne

**D**ésormais vous pouvez consulter le bulletin en ligne sur Calameo : il vous suffit d'aller sur le site de la mairie :



<http://www.moigny-sur-ecole.com/>

dans l'onglet « La vie locale » et de cliquer sur « Bulletin municipal »... et là c'est magique : vous pouvez feuilleter le bulletin, page après page, comme un livre mais sur votre ordinateur... Si vous êtes équipés au niveau informatique, vous pouvez donc le lire n'importe où : au bureau, dans le train, au lit ou aux toilettes, chez les Ch'tis ou à Ouagadougou... Alors si vous souhaitez relire un article ou revoir une photo, même plusieurs mois après la parution du bulletin : pas besoin de fouiller dans les poubelles, pensez au site internet !



## Conte de Noël

**A**près avoir dégusté quelques chocolats, les enfants ont pu confortablement s'installer sur des coussins, et leurs parents sur des chaises, et se laisser captiver par les histoires du conteur Raphaël Remiatte. Au fil de l'histoire, le conte se fait interactif : les enfants interrogent, répondent, lèvent les bras... toutes les méthodes sont bonnes pour garder leur attention ! Noël devient un prétexte pour parler d'un sapin fantastique qui parle ou de la neige féérique qui prend vie et se transforme en petite fille. Et la valise du conteur ? Pourquoi le conteur a-t-il emmené une valise ? La curiosité est un vilain défaut diront certains. Pas du tout,





# Spectacle de théâtre de la Saint-Denis



Cette année, le traditionnel spectacle de théâtre de la Saint-Denis s'est plus particulièrement adressé au jeune public avec la pièce Vendetto créée par la Compagnie «Les Arts Mélangers», écrite et interprétée par les frères Weyland Jean-Pierre (héros de l'histoire) et Jean-Philippe (accompagnement à la guitare et au chant). Créée au festival «Magnifik» à Chevreuse en 2009, cette pièce a réjoui de nombreux enfants en Ile de France.

À la fois histoire de pirates et conte initiatique, c'était un spectacle idéal pour sortir en famille.

Les spectateurs ont découvert l'histoire du capitaine Vendetto, depuis l'époque où ce n'était encore qu'un gamin, Otto, qui allait sur le port pour humer les embruns. Mais à quinze

ans, Otto décide de quitter sa famille pour prendre la mer.

La poésie et l'humour bon enfant de ce récit d'aventures a séduit petits et grands grâce à un accompagnement musical et un jeu de lumières qui en font un spectacle de qualité.

Le public a fait preuve d'une grande écoute et certains parents ont peut-être secrètement versé une larme en se reconnaissant à travers les paroles du père du héros, reprises par Vendetto lui-même à la fin de la pièce : «A quoi ça sert de faire des mouflets s'ils partent au premier poil sur le menton ? » un rire tendre, et mélancolique donc, pour ceux qui savent qu'on serre ses enfants dans ses bras pour mieux les laisser partir le moment venu... D'ailleurs si le conte merveilleux reste ancré dans la

réalité c'est précisément parce que son auteur est inspiré par sa propre expérience de papa : «Capitaine Vendetto est en fait l'adaptation d'une histoire que j'ai inventée et racontée à mon garçon dans sa tendre enfance. Ce fil familial est important, il donne du poids à l'interprétation» remarque Jean-Pierre Weyland.

Et pour clore la soirée, le public a été invité à chanter avec les artistes. Si le répertoire était mieux connu des enfants (et des assistantes maternelles, les petits poissons dans l'eau, nagent...) que des adultes, certains attendaient néanmoins avec impatience de pouvoir entonner Santiano, la célèbre chanson d'Hugues Aufray.



vous répondra le conteur : c'est l'étincelle de vie des enfants et où qu'il aille il trouvera toujours un enfant pour s'interroger sur cette valise, négligemment posée à côté de lui. Alors qu'y a-t-il dans cette valise ? Un lutin. On peut le voir ? Non, il dort, il ne faut pas le déranger. Alors le mystère demeure et les enfants pourront continuer leur voyage dans l'imaginaire après le départ du conteur.

**GODIN SAS**

PLOMBERIE - SANITAIRE  
CHAUFFAGE GAZ FIOUL  
ENERGIE SOLAIRE  
POMPE A CHALEUR

1, chemin du Marais  
91720 MAISSE  
Tél. 01 64 99 50 03  
E-mail : godin-sa@wanadoo.fr

**S.A.V.**  
FIOUL - GAZ

**Qualisol**  
2011



# Concert de Noël

La soliste Linda Bsiri, nouvelle habitante de Moigny, a offert un merveilleux concert de chants, accompagnée d'un curieux instrument monocorde : la trompette marine. La plupart des spectateurs ont découvert cet instrument pour la première fois et l'artiste, aussi pédagogue que talentueuse, a pris plaisir à nous raconter l'histoire de cet instrument marial (dédié à la Vierge Marie). A l'aise dans ce lieu de culte,

Linda Bsiri en a profité pour souligner quelques éléments d'architecture de l'église et évoquer l'histoire d'une femme hors du commun la Sainte Hildegarde Von Bingen (XIII<sup>ème</sup> siècle), passionnée de musique autant que de médecine naturelle. Partant des chants sacrés pour nous emmener vers des créations contemporaines et humoristiques, en passant par un Negro Spiritual et la chanson populaire « Entre le bœuf et

l'âne gris », l'artiste a su captiver l'auditoire par la pureté et la puissance de sa voix. Bien qu'impressionnés par la beauté de cette voix, les spectateurs ont osé reprendre en cœur les couplets les plus connus, sur invitation de l'artiste qui souhaitait avant tout faire partager son bonheur de chanter et prendre contact avec les habitants des environs. La soirée s'est terminée de façon conviviale autour d'un vin chaud.



1, Bis Grande rue  
91490 Moigny sur Ecole  
REPARATION VENTE NEUF ET OCCASION

**MILLY  
MOTOCULTURE**

  **01 64 98 75 02**

REPARATION VENTE NEUF ET OCCASION



Société d'Intérêt Collectif Agricole d'Électricité  
des Cantons de La Ferté-Alais et Limitrophes  
14 C avenue Carnot - 91590 CERNY  
Tél. 01.69.90.65.43 - Fax 01.64.57.72.11  
Dépannage : 01.69.90.65.41  
E-mail : [sicae-lfa@sicae-lfa.com](mailto:sicae-lfa@sicae-lfa.com)  
[www.sicae-lfa.fr](http://www.sicae-lfa.fr)

Distribution Publique d'Énergie Électrique

# Un CONCERT d'exception !



Le concert donné mardi 12 juillet dans l'église de Moigny restera un événement marquant pour l'Académie de Musique Sacrée de la Renaissance qui a fait le plein des voix sous la direction de Jean Belliard.

Les 85 choristes amateurs, issus des chorales des quatre coins de France, voire même des Pays-Bas, de Suisse, de Belgique ... soutenus par un ensemble d'instruments anciens comme le cornet à bouquin, la sacqueboute et l'orgue positif, ont offert un répertoire qui n'est pas souvent à l'honneur, aidés par la sonorité particulière de l'église St Denis, le public sans aucun doute en est resté bouche bée.

L'idée de Jean Belliard, créateur de cette Académie en 1989, est de faire se rencon-

trer une architecture et une musique. Au programme de ce concert dont l'entrée était libre et gratuite, on a pu entendre tout un récital animé par le souffle puissant de la passion et le talent des interprètes.

Cerise sur le gâteau, le talentueux violoniste Nicolas Gros, jeune soliste de 33 ans, membre de l'orchestre de la Garde Républicaine et invité par l'Académie, a donné le concert de clôture en l'honneur même de Jean Belliard et sa formation. Plus tard, il nous adressera par ces mots : « L'église de Moigny, un rêve de pierre. Les hommes d'aujourd'hui, comme ceux du Moyen Age, ont besoin de parcourir ce livre d'images de pierre, pour cultiver sinon l'amour de Dieu, du moins celui du beau... qui peut être lui ressemble un peu ».

Un double concert offert à la population dont l'auditoire restera conquis par un florilège d'œuvres sacrées notamment celles de Jean Sébastien Bach.



Jean Belliard  
à la baguette



# Moigny-sur-École

## et son histoire passée

Le nom usuel des habitants de notre beau village s'appelle les Moignacoises et les Moignacois qui sont sans doute de l'anthroponyme gaulois Monius. Mais il est parfois interprété comme un domaine important, magno vico en latin, ou monastique, en latin moniaco.

Le territoire de Moigny, situé sur la rive gauche de l'École, est délimité à l'est par la rivière et à l'ouest par la voie de crête dite « romaine » qui longe le plateau en surplomb. Les coteaux boisés intermédiaires portent des traces de fréquentation mésolithique. Un polissoir, des meules et des outils du Néolithique témoignent du défrichage et de l'organisation des circulations de la vallée. Des sites gallo-romains sont observés sur le plateau, dont un probable théâtre près de la voie ancienne. Trois seigneuries maintiennent au Moyen Âge des foyers d'implantation dispersés : Cochet, Launay et

Fort-Château. L'agglomération se développe à partir du gué de Fort-Château sur l'axe de circulation de la vallée, habituelle route des pèlerins de Paris à Lyon qui évitaient la forêt de Bière. On ignore si la titulature de saint Denis, évêque parisien par excellence, intervient à la construction de l'église au XIIe siècle, au retour du Gâtinais dans le fief royal, ou si elle perpétue en plein diocèse de Sens le souvenir d'un domaine attribué à l'abbaye de Saint-Denis-en-France dès sa fondation par Dagobert Ier, à l'exemple des terres attribuées dans la région à l'abbaye de Chelles. Après la guerre de Cent Ans, le village se recentre autour de son clocher fortifié. L'économie agricole traditionnelle est tournée vers le marché de Milly. La culture de la vigne, l'exploitation du grès et la cressiculture modèlent successivement un paysage rural qui reste encore aujourd'hui bien hiérarchisé.



### Borne milliaire

Cette borne, hélas déplacée, est frappée de la fleur de lis qui signe les routes royales à partir du règne d'Henri IV. Initiateur de vastes travaux publics, il est surnommé « le roi-paveur ». Le nombre 24 indique en lieues de 1 000 toises la distance par rapport au point-origine : environ 48 kilomètres, soit la distance de Paris à Moigny par l'axe rive gauche de Paris à Sens qui contourne l'École et la forêt de Bière. Sous Louis XIV, au prix de grands travaux, la future nationale 7 franchit l'École à Ponthierry, gravit le coteau de Pringy et dessert Fontainebleau, délaissant l'ancienne route des pèlerins.



### Grotte au violon

La Grotte au Violon située au Gros Mahaut est l'un des deux sites de gravures rupestres connus à Moigny. C'est une cavité naturelle constituée d'un auvent et d'une chambre intérieure, située en bordure de plateau sous la platière gréseuse sommitale. Sépulture collective possible autour du Néolithique, le sol présente une usure importante. Sol et parois sont couverts de noms et de gravures diverses, certaines pouvant remonter au Mésolithique. Le nom vernaculaire est dû à une cupule oblongue entourée d'un motif de vénus vulviforme évoquant un violon.



### Croix de cimetière

Cette croix réalisée dans le matériau du pays est un ouvrage majestueux dans sa simplicité. Le socle et le fût ne mesurent pas moins de 4 mètres. Au XVIIIe siècle, le caractère consacré à l'enclos du cimetière situé désormais à l'extérieur du village est nettement affirmé. Avant la déclaration royale du 10 mars 1776 signée par Louis XVI interdisant « pour cause de salubrité de l'air » les inhumations dans les églises, les registres de Moigny font encore état de 170 inséputations en l'église Saint-Denis entre 1623 et 1773.

### Roche grénolée

La roche Grénolée située à Tartibois est un grès affleurant situé en bas de pente qui sert toujours de limite entre le coteau boisé et les terres cultivables de la vallée. Les entailles parallèles pratiquées sur toute la surface sont les traces d'un atelier individuel de polissage des outils de pierre à l'époque néolithique (de - 4 000 à - 2 000 ans av. J.-C.). Le grès, roche sédimentaire siliceuse de texture grenue fine et régulière, est particulièrement adapté à cet usage. La roche Grénolée doit probablement son nom à cette qualité « granuleuse » encore appréciée récemment pour aiguiser les lames.



# Journées du Patrimoine 2011 Le Voyage du Patrimoine

La 28<sup>ème</sup> édition des journées du Patrimoine s'est déroulée les 17 et 18 septembre 2011 sur le thème "Le Voyage du Patrimoine".

On vous a prévenu, les Journées européennes du Patrimoine c'est LE week-end à ne pas rester enfermé. Dédiées aux petits et grands, ces journées sont l'occasion de découvrir des lieux habituellement fermés au public, de profiter d'animations et de visites exceptionnelles, bref, de poser un regard neuf sur sa région, sur son patrimoine.

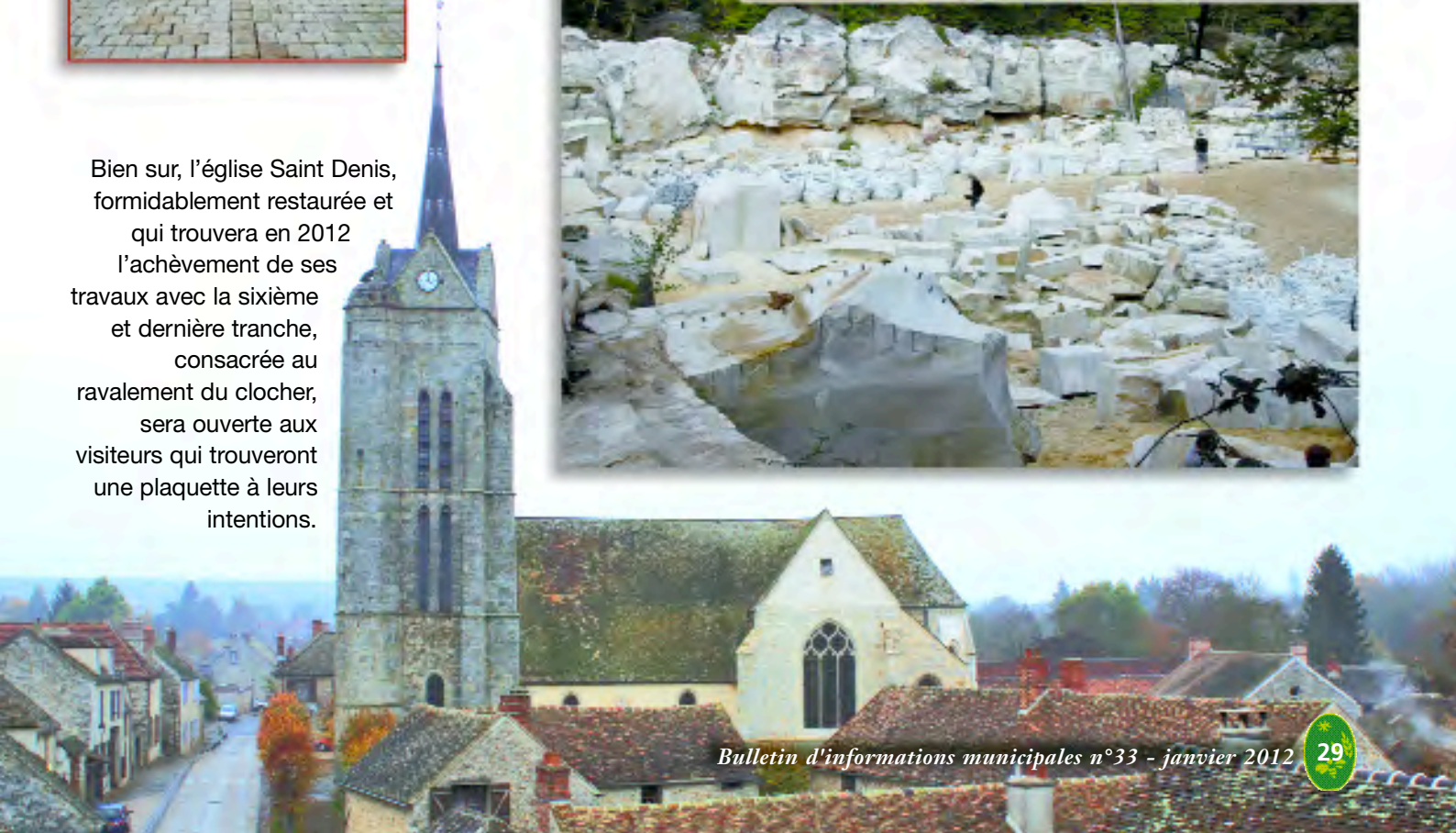
Chaque année, le 3<sup>ème</sup> week-end de septembre est consacré aux curieux, désireux de découvrir l'originalité d'un site comme la carrière de grès de Moigny, où est débité par Francisco De Oliveira et ses 4 ouvriers, le



Bien sur, l'église Saint Denis, formidablement restaurée et qui trouvera en 2012 l'achèvement de ses travaux avec la sixième et dernière tranche, consacrée au ravalement du clocher, sera ouverte aux visiteurs qui trouveront une plaquette à leurs intentions.

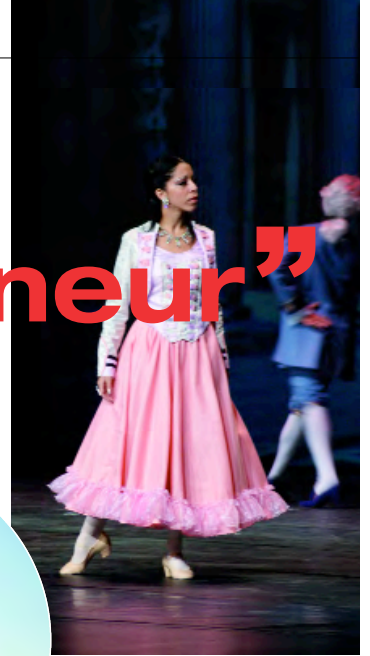


dernier carrier de la région, de véritable pièces d'œuvres d'art à partir de cette pierre très dure et abrasive dévolue à la restauration d'édifices. On se rappelle que plusieurs milliers de pavés ont été équarris et taillés manuellement comme cela se pratiquait 17<sup>ème</sup> siècle au profit de la cour royale du château de Versailles, un petit bout de Moigny dans la cité du Roi Louis XIV !



# “Les sages à l'honneur” par une matinée ensoleillée...

Par une matinée ensoleillée d'un certain dimanche 16 octobre, un car complet quittait Moigny pour une sortie parisienne organisée par le CCAS dans le cadre de sa sortie annuelle correspondant également à la semaine nationale des aînés.



Nos premiers pas dans la capitale, nous ont conduits au pied de l'arc de triomphe, histoire de se dégourdir les jambes avant d'aller se restaurer. Dans un quartier à l'apparence chic, où il est encore possible de trouver des restaurants accessibles et à l'accueil sympathique, tout en gardant la qualité et le sérieux que l'on s'attend à trouver à cette adresse prestigieuse qu'est « Le Galvacher » (du morvandiau qui veut dire exploitant de viande de bœuf en provenance d'une ferme du Morvan).



Après un bon repas dans un décor digne des ambiances de la belle époque, nous

quittons la rue des Ternes pour nous rendre au Palais des Congrès afin d'y découvrir une autre véritable épopée historique, « Les Flammes de Paris, 1789 » dans le contexte de la Révolution Française, époque de tumulte politique et de déchaînement des passions.

Une fresque romanesque nous proposera de suivre l'histoire de deux couples aux destins radicalement opposés. D'une part, Philippe, le jeune membre du bataillon des Marseillais (dont la chanson de ralliement deviendra l'hymne français), et Jeanne, la jeune paysanne, rencontrée au cours du péri-





## La Révolution Française

Au travers de chorégraphies magnifiques



ple vers Paris. D'autre part, Adeline, la jeune marquise rebelle, amoureuse de Jérôme, le roturier.

Les parcours croisés de ces jeunes gens seront l'occasion d'assister aux grands événements marquants de l'année 1789 : marche des Marseillais vers Paris, assaut du Palais des Tuileries, prise de la Bastille, mise en place de la Convention, avènement de la République... De grands moments historiques au son des airs bien connus du répertoire populaire français (la Marseillaise, la Carmagnole, Ça Ira...), et des flamboyantes compositions de Boris Asafiev.

Au travers de chorégraphies magnifiquement interprétées par une troupe de plus de 50 artistes, des costumes criant de vérité, et des décors grandioses, «Les Flammes de Paris, 1789» nous rappelleront instantanément l'époque clé de l'Histoire de France !

Une journée des plus sympathiques où l'on surprendra même certaines Moignacoises chanter des chansons révolutionnaires dans le car lors de notre retour !!!

### Le Clic c'est quoi ?

Centre Local d'Information et de Coopération.

Le but :

- informer, orienter, faciliter les démarches auprès des personnes dépendantes (handicapées ou âgées) ;
- évaluer les besoins ;
- évaluer un plan d'accompagnement ou un plan d'intervention en lieu avec des intervenants professionnels de santé ou des assistantes sociales...

C'est un travail en réseau entre le Conseil Général, les communes, les CCAS, la CPAM, les Mutuelles, les services sociaux et le Service de Maintien à domicile. Vous pouvez les joindre directement au 01.64.90.61.84 ou à l'adresse mail suivante : clic.orgessonne@orange.fr

### Agence de la Place



**Toutes Transactions Immobilières**

Site : [www.agencedelaplace.net](http://www.agencedelaplace.net)

Tél. 01 64 98 90 80 - Fax 01 64 98 87 43

10 place du Marché - 91490 Milly-La-Forêt

Garantie QBE 30 000 € - CP 204 405 - 312 495 745 RCS Evry

## Distribution des Colis de Noël

aux personnes âgées, permettant de leur souhaiter de bonnes fêtes avant l'heure



Mme Ory Odile



Le colis de Noël accompagné d'une jolie carte réalisée par les élèves des écoles



Père Georges Legourd

## Pensons-y

Le dispositif départemental de téléassistance en faveur des personnes âgées, et/ ou, handicapées, malades a été renouvelé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

*La téléassistance, comment ça marche ?*

Avec une télécommande sous forme de pendentif ou de bracelet : il suffit de presser un bouton qui déclenche un appel vers la centrale d'écoute. C'est un service d'assistance qui fonctionne 24h/24h. Vous avez

besoin de parler à quelqu'un ? Vous soupçonnez une fuite de gaz ? Votre état nécessite une intervention d'urgence (pompier, médecin) ? : appuyez sur un bouton pour ne plus être seul, un professionnel sera à votre écoute sans avoir à décrocher le combiné du téléphone. Votre interlocuteur saura évaluer l'urgence de la situation et vous aidera à résoudre vos difficultés quel que soit leur degré de gravité.

Nous invitons les personnes qui seraient intéressées à s'adresser à la mairie où toutes les informations leurs seront communiquées (qui peut en bénéficier gratuitement ? quelles sont les démarches administratives à faire ? connaître tous les services proposés).

*Alors n'hésitez pas si l'un de vos proches ou vous même êtes concernés.*

Organisée par le CCAS

Venez vendre ou troquer vos jouets  
**Dimanche 11 mars 2012**

Goûter gratuit pour les enfants  
Salle des fêtes de Moigny-sur-Ecole

**Bourse aux jouets**







# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2012

## Danse COUNTRY

Le BLUEBONNET COUNTRY est une association de danse où la pure Country est enseignée tous les mardi soir, de 20 H 15 à 22 H 15 avec 2 niveaux : débutants et confirmés.

Les cours sont dispensés par une animatrice diplômée.

Le tout dans un esprit de convivialité car nous sommes un groupe d'amis qui partageons la même passion. Nous participons à des manifestations afin de faire découvrir l'univers de cette musique et de la danse.

Si vous aimez la musique Country, si vous avez un esprit à « l'Ouest », si vous aimez les grands espaces et que vous souhaitez vous évader, rejoignez-nous à la salle du Foyer Rural de Moigny-sur-Ecole.

Si vous êtes intéressé(e)s, n'hésitez plus et contactez-nous auprès de Dominique au 06 81 96 52 47 qui sera à votre disposition pour plus d'informations.

- Samedi 4 février ..... soirée moules frites
- Vendredi 10 février ..... assemblée générale
- Mercredi 29 février ..... matinée enfantine
- Samedi 24 mars ..... soirée Country
- Dimanche 8 avril ..... brocante
- Samedi 28 avril ..... soirée 80's
- Samedi 2 juin ..... spectacle de variétés
- Samedi 14 juillet ..... retraite aux flambeaux, feu d'artifice
- Dimanche 2 septembre ..... marché rural (20 ans)
- Dimanche 14 octobre ..... St Denis (fête du village), foire à tout, défilé de chars
- Samedi 17 novembre ..... soirée choucroute



**A VOS SANTIAGS !**

Entreprise de Nettoyage  
**Christophe ZONTA**

Tél. 01 64 98 01 36  
Mob. 06 11 20 30 38  
zontanettoyage@orange.fr

2 rue de la Croix Blanche - Moigny-sur-Ecole

S.A.R.L. **RODRIGUES**

M AÇONNERIE GENERALE  
RENOVATION - TAILLE DES PIERRES  
COUVERTURE - ZINGUERIE  
CHARPENTE - CARRELAGE

45, rue de Cochet - 91490 MOIGNY-sur-ECOLE  
Tél : 01 64 98 48 63

# Speaking English in Moigny



C'est pour la 2<sup>ème</sup> année qu'un petit groupe d'une dizaine de personnes se retrouve le jeudi soir au Foyer rural pour apprendre ou revoir les bases essentielles à la communication en anglais.

En début d'année, le groupe a pu accueillir deux nouvelles personnes qui se sont adaptées à l'évolution d'une année de cours.

D'exercices d'apprentissage en travaux d'écoute et de compréhension orale, d'échanges au sein du groupe en exercices de mise en situation par pair, l'apprentissage progresse dans une atmosphère détendue et amicale.

Également, deux petits groupes de soutien pour les collégiens leur permettent de retravailler les points mal compris en cours d'anglais ou d'étudier de nouveaux points, afin d'améliorer leurs résultats et d'acquérir une plus grande confiance à l'oral.

**Contact : Foyer rural, Céline Mirra 06 89 44 45 65**

## L'EPGV Sud Essonne vous propose au sein de la commune de Moigny-sur-École

- des séances d'activités physiques d'entretien pour adultes et adolescents.
- des séances d'Acti marche. (échauffement + travail cardio-respiratoire sur 45 minutes).

### Renseignements :

**01 69 90 96 24**  
ou  
**06 77 84 12 82**  
courriel :  
**epgv.sudessonne@sfr.fr**

### Gymnastique Volontaire

Les cours sont animés par une éducatrice sportive diplômée à votre écoute.

Exercices dynamiques et variés : renforcement musculaire, enchaînements cardio, jeux collectifs, jeux de raquettes, fitness, étirements...

Chacun améliore ses capacités physiques à son rythme dans une ambiance conviviale.

Mercredi : 9h00 - 10h00  
Vendredi : 19h30 - 20h30

### Acti Marche

Nouveauté, cette année, ouverture d'un cours de marche active.

Activité extérieure qui stimule la capacité cardiorespiratoire tout en renforçant les muscles des jambes, les fessiers et la sangle abdominale. Programme individualisé.

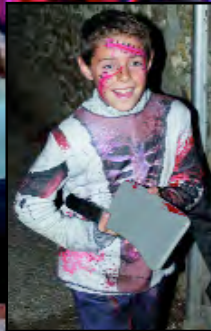
Le tout également dans une ambiance conviviale.

Vendredi : 18h15 - 19h15



# jour d'Halloween

*vaches, lapins, poussins, citrouilles, fantômes, sorcières, monstres sanguinolents...*



Suite aux mauvaises conditions climatiques de la St Denis, le défilé des chars portant sur le thème des animaux de la ferme a été reporté au 31 octobre, jour d'Halloween.

On a pu ainsi voir se mélanger de drôles d'animaux : vaches, lapins, poussins, citrouilles, fantômes, sorcières, monstres sanguinolents... bref tous les ingrédients étaient là pour passer une agréable fin d'après-midi.

De nombreux enfants accompagnés de leurs parents ont répondu à l'appel, et c'est un fabuleux cortège que nous avons pu voir dans les rues du village.

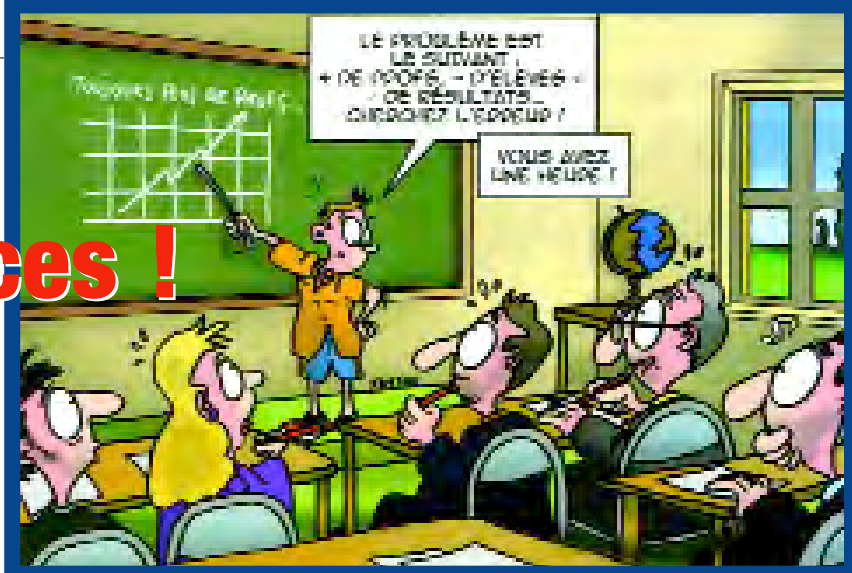
Après une petite heure de parade, les enfants ont eu droit à une ration de bonbons à faire pâlir les dentistes.

Et c'est dans une sombre atmosphère qu'ils sont partis déambuler dans le village à la chasse aux victuailles sucrées.

Nous vous remercions pour l'accueil que vous leur avez fait et nous vous donnons à nouveau rendez-vous l'année prochaine !



# Fini les vacances ! L'heure de la rentrée a sonné !



## Il est temps de découvrir ou de retourner à l'école... !

Nos chères petites têtes blondes sont heureuses de retrouver les copains, fiers de montrer leur cartable flambant neuf et de nouveaux vêtements car on a grandi pendant les vacances.

Dès la fin de l'année scolaire, nous avons une grosse incertitude quant au maintien de la 4<sup>e</sup> classe à l'école élémentaire.

Les effectifs étant en baisse, l'Inspecteur de l'Éducation Nationale devait venir compter les élèves le lundi 5 septembre, jour de la rentrée.

L'équipe éducative a dû s'organiser dans l'hypothèse que la 4<sup>e</sup> classe fermerait, en répartissant les 84 élèves sur 3 classes avec des effectifs alourdis.

Mais par chance et avec la présence le jour « J » et l'appui de Monsieur le Maire, la bonne nouvelle est arrivée : maintien de la 4<sup>e</sup> classe avec l'arrivée dès le jeudi d'une nouvelle enseignante, M<sup>me</sup> Lydie Lempereur à qui nous souhaitons la bienvenue.

Toutefois, ce n'est que partie remise face à cette baisse constante du nombre des élèves. Nous croisons les doigts pour que cela n'arrive pas.

Nous souhaitons également la bienvenue à Nathalie Guyony qui a rejoint l'équipe du restaurant scolaire en remplacement de Noëlla Mendibure à qui nous adressons tous nos vœux pour une retraite bien méritée.



## Les Bâtitisseurs Essonnien

MAÇONNERIE GÉNÉRALE  
CARRELAGE - COUVERTURE  
ISOLATION

RÉNOVATION TOUT CORPS D'ÉTAT

20, Place du Marché - 91490 Milly-la-Forêt  
tél. 01 64 98 75 22



## TRANSPORT

### BOSCHER Daniel

Rue du Souvenir "la Grande Haie"  
91490 Moigny-Sur-Ecole

Tél. 01 64 98 48 10

## élémentaire



Karinne Dessenne



Frédéric Gellé



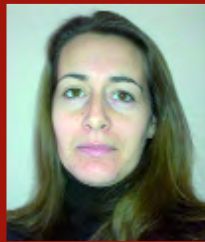
Gilles Pascaud



Isabelle Vanhooland



Véronique Morel



Sylvie Da Silva



Françoise Mezzani



Jean-Marc Rovella

## maternelle



Sophie Barreau



Benoît Labbe

# Les transports scolaires

Depuis des années les transports scolaires fonctionnaient dans des conditions satisfaisantes.



Mais la Région et le Département, depuis qu'ils en ont récupéré la compétence, ont décidé de changer les règles de fonctionnement fixant à 3 km - contre 2.5 km auparavant - la distance minimale entre le domicile de l'élève et l'établissement fréquenté.

Autrement dit, les élèves situés à moins de 3 km paieront davantage que ceux situés à plus de 3 km.

Ainsi, certaines familles subiront une hausse de plus de 40 % pour le transport scolaire de leurs enfants.

Toutefois, conscients que cette décision aurait de graves conséquences pour les élèves situés à moins de 3 km, le STIF a décidé d'autoriser la prise en charge de ces élèves et le Département de l'Essonne de compenser l'écart de prix entre la carte Imagin'R (150 €) et la carte Scol'R (115 €)... Sauf pour les nouveaux élèves essonniers qui utilisent des lignes régulières car le Conseil Général de l'Essonne n'a pas souhaité leur appliquer ces nouvelles dispositions.

Conséquences : les élèves entrant en sixième en septembre 2011, et donc la totalité des élèves de collèges dans quatre ans - habitant entre 2.5 km et 3 km de l'établissement scolaire - c'est-à-dire une grande partie des élèves des collèges - seront obligés d'acheter la carte Imagin'R 40 % plus chère que la précédente carte Optile.

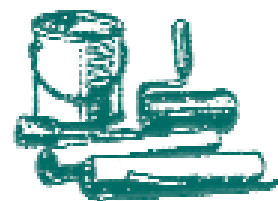
Les élèves les plus près de leur établissement scolaire paieront plus cher que ceux qui en sont éloignés.

Comprenez qui pourra !

## SORET

Père et Fils

Peinture - Décoration  
Revêtement sols et murs  
Ravalements



23, rue du 8 Mai 1945 - 91490 Moigny-sur-Ecole  
Tél. : 01 64 98 81 11 - Mobile : 06 83 94 01 54

## Les trompes Saint-Denis

Nous voici à la fin de notre seconde année de trompe et si les progrès ne sont pas toujours au rendez-vous, l'envie de sonner reste intacte pour la plupart d'entre nous.

Il est dommage que nous soyons si peu nombreux de Moigny et des environs, car si la trompe de chasse



n'est pas un instrument facile, l'ambiance est chaleureuse et la convivialité est de règle au sein de notre association, même si quelques « tiraillements » viennent ternir, ponctuellement, l'ordre établi.

Nous avons, encore cette année, effectué quelques sorties et nous allons certainement la terminer par notre participation au marché de Noël de Courances.

N'hésitez pas à venir nous voir aux répétitions **les mardis et jeudis à partir de 18h30** dans notre si belle église, avec toute la tolérance demandée aux riverains et pourquoi pas tomber sous le charme de la trompe de chasse.

[lestrompessaintdenis@laposte.net](mailto:lestrompessaintdenis@laposte.net)

Jean-Marc Hodeau : 06 32 62 49 06



CLOISONS - DOUBLAGES  
ISOLATION - PLAFONDS  
AMÉNAGEMENT DE COMBLES  
RÉNOVATION - PAVILLON INDIVIDUEL

**Régis DENEUVILLE**

2 Chemin des Bombes - 77760 URY  
Tél. 01 64 24 46 68 - 06 81 44 87 66 - Fax. 01 64 24 45 45  
E-mail : [rdeneuille@fiscali.fr](mailto:rdeneuille@fiscali.fr)

## Récital de chansons françaises

**Samedi 26 Mai 2012**  
**à 20 heures**

En l'église de Moigny-sur-Ecole, la municipalité vous propose d'assister à un récital de chansons françaises organisé au profit de l'association Vitamine Bridge.

Le club de la chanson française, fondé en 1982, est une association de Clichy dont les membres sont motivés par leur **amour de la chanson française** et par l'envie d'interpréter des textes choisis: de **Gilbert Becaud à Téléphone en passant par Bénébar, Jacques Brel, Julien Clerc, Johnny Halliday, Yves Montand, etc.**

L'association **Vitamine Bridge** a pour vocation de faire jouer au bridge les enfants et les adultes qui résident dans les établissements de santé (hôpitaux, maisons de retraite, etc.) pour leur procurer du bien-être.



Les animateurs-bénévoles de Vitamine Bridge font jouer chaque semaine plus de 200 résidents dans une trentaine d'établissements de santé (voir le site : [www.vitaminebridge.com](http://www.vitaminebridge.com)).

**Participation aux frais : 10 € par personne.**



**Sud Essonne Solidarité Aide Multi Emploi**

Association Intermédiaire d'Insertion Professionnelle  
(loi 1901) créée en Octobre 1994

☎ 01 64 99 47 81

[sesame.maisse@wanadoo.fr](mailto:sesame.maisse@wanadoo.fr)



# Sainte-barbe

## Les Sapeurs Pompiers ont fêté la Sainte-barbe à Moigny

C'est une tradition chaque année début décembre, les Sapeurs Pompiers de la caserne de Milly se réunissent autour d'une bonne table pour resserrer les liens d'amitiés qui les unissent, honorer et remercier les anciens et dresser le bilan de l'année écoulée. Le Conseiller Général du canton Jean-Jacques Boussaingault était présent aux côtés de notre Maire P. Simonnot mais aussi de F. Orcel Maire de Milly et E. Vieira Maire de Courances, le capitaine Henri Da Costa chef du centre de secours de Milly en cette soirée du samedi 10 décembre.

A ce jour, pour 2011, ce sont plus de 800 interventions qui ont été effec-

tuées par le centre de secours. Depuis quelques années le recrutement posait problème comme dans l'ensemble de la France. Plus particulièrement pour notre centre de secours, avec cette année une réelle embellie dans ce domaine puisque 3 jeunes ont fait acte de candidature pour intégrer le corps des Sapeurs Pompiers volontaires de Milly.

Une vraie bouffée d'oxygène pour la région, d'autant que depuis déjà 20 ans le chef lieu de canton est doté d'une caserne moderne et fonctionnelle. Le matériel a aussi été renouvelé. Tout ceci permet aux Sapeurs Pompiers d'effectuer leurs missions dans de très bonnes conditions.

Un hommage a été rendu à Pascal Violet, un pompier volontaire passionné des véhicules anciens qui ne manque pas une occasion de restaurer d'anciennes voitures utilitaires ou matériels d'intervention comme la pompe à bras attelée à son cheval que l'on a pu découvrir lors du dernier marché rural.

Alors si vous possédez des photos ou documents de la belle époque, pensez à faire partager ces souvenirs en les communiquant à la médiathèque : ils lui seront transmis.



**Cerise sur le gâteau pour une ambiance village !**

L'amicale des pompiers a proposé d'organiser à Moigny **le bal du 14 juillet**, place de l'église, à l'issue du feu d'artifice. **Nos soldats du feu** animeront ce rendez-vous incontournable qui donnera l'occasion de se retrouver en dehors de la détresse et des missions d'urgence quotidiennes pour un bal populaire ! Une grande première où nous vous attendons nombreux pour célébrer la fête nationale en dansant.



« Pompe à bras attelée à son cheval »



# Opération

# SAC ADOS



Le Conseil général de l'Essonne met en place depuis déjà 13 ans, l'opération Sac ados pour les jeunes du département. Plus de 10 000 d'entre eux ont ainsi pu bénéficier d'un soutien logistique et financier pour partir en France ou en Europe.

Cette aide encourage la construction d'un véritable projet de vacances, favorise les initiatives des jeunes, tout en les incitant à anticiper les paramètres qui permettent de réussir un voyage. Surtout, elle aiguise la soif de découverte.

## Pour qui ?

L'opération Sac ados 91 s'adresse aux jeunes Essonnais souhaitant mettre en œuvre un projet de vacances autonomes seuls ou en groupe entre la mi-juin et la fin du mois de septembre.

Les dossiers suivants sont recevables :

- Proposer un 1<sup>er</sup> projet "Sac ados" en France et avoir plus de 16 ans et moins de 21 ans le jour du départ,
- Proposer un 2<sup>nd</sup> projet «Sac ados» en Europe et avoir plus de 18 ans et moins de 23 ans le jour du départ,
- Équippers indispensables pour les vacances, ces sacs comportent 110€ en chèques vacances, 40€ en chèques alimentation, une assurance assistance et rapatriement, et un kit vacances.

## Pour s'inscrire à l'Opération Sac Ados

Le nombre de sacs étant limité, le Conseil général s'est fixé pour objectif de faire partir en priorité :

Pour les départs en France : les jeunes n'ayant jamais bénéficié du dispositif Sac ados 91 et plus particulièrement le public le plus éloigné des vacances (les mineurs, les filles, les jeunes les plus défavorisés ou n'ayant pas l'occasion de partir seuls en vacances).

Pour les départs en Europe : les jeunes ayant déjà bénéficié une fois d'un Sac Ados France et souhaitant mettre en œuvre un nouveau projet «Europe».

## Pour formuler votre projet, vous devez :

Résider dans une commune où le dispositif est relayé par une structure jeunesse locale.

Local Jeunes Place de la République - 91490 MILLY-LA-FORET : 01 64 98 74 94

• Retirer dans la structure jeunesse locale la plus proche de chez vous un dossier et le compléter avec elle en y incluant toutes les pièces demandées. Attention : les dossiers n'ayant pas fait l'objet d'un échange et d'un travail avec la structure locale seront rejetés et aucun dossier ne pourra être directement déposé au Conseil général,

• S'il n'existe pas de structure locale sur votre commune, adressez-vous à la plus proche de votre domicile, elle pourra éventuellement vous accompagner,

• Si vous êtes un groupe et que vous résidez sur plusieurs communes, choisissez ensemble une structure et celle-ci vous proposera la meilleure solution pour conduire votre projet.

## Contact :

Service jeunesse

Direction des sports, de la jeunesse et de la vie associative

Courriel : [sacados91@cg91.fr](mailto:sacados91@cg91.fr)

# Moigny-sur-École vous invite

à la troisième édition de sa manifestation

# le 3 juin 2012

inscription le jour de la course au City Stade à 9h00



# 1 VELO POUR 2



# Une fête nationale en lumière

## Le 13 juillet dernier

Les Moignacois ont pu admirer un magnifique feu d'artifice pour célébrer notre fête nationale.

Après une retraite aux flambeaux, petits et grands sont arrivés au stade, lieu privilégié car sécurisé pour ce type d'événement.

Toute l'après-midi, des bénévoles du foyer rural et les élus du conseil municipal, se sont retrouvés pour la mise en place des artifices. Quel moment important et méthodique où rien ne doit être laissé au hasard !

Eh oui, notre feu d'artifice est « artisanal » et sans tous ces bénévoles, il ne pourrait avoir lieu face aux coûts prohibitifs d'artificiers professionnels.

Nous souhaitons les remercier vivement car c'était particulièrement très réussi.



## Restauration exemplaire d'un petit patrimoine vernaculaire

Notre village présente une belle unité autour du grès et recèle un patrimoine vernaculaire emprunt de particularités naturelles et d'activités spécifiques au territoire.

Chacun sait que la commune recherche en permanence à mettre en valeur son patrimoine rural bâti, qui contribue à la typicité du village, en le protégeant comme : les éléments du patrimoine vernaculaire privé ou public qui avait autrefois une vocation utilitaire (lavoirs, pont, moulin et plus particulièrement les puits...), mais aussi des éléments architecturaux spécifiques, comme les murs de clôture en appareillage de pierre, etc...



C'est ainsi que Madame Gerbaud s'est lancée dans la restauration ou plus exactement le sauvetage d'un puits ancien faisant partie de l'inventaire du petit patrimoine communal même si ce puits est totalement privé et donc sa pleine propriété. Mais voilà, une restauration coûte toujours beaucoup d'argent et ne fait pas toujours partie des priorités des ménages, d'autant que ce puits a perdu sa vocation première.



Mais grâce à la pugnacité de sa propriétaire et l'intervention du Parc Naturel Régional du Gâtinais par sa politique de préservation et de mise en valeur du patrimoine bâti et des paysages, désormais il est possible d'attribuer des aides financières aux particuliers pour ce type de travaux de réhabilitation.

Voici une initiative heureuse qui méritait d'être mise à l'honneur en espérant qu'elle provoquera des émules...

# info SNCF



## SNCF ligne RER D

La Ligne D et toutes les communes situées entre Mennecy et Malesherbes lancent ensemble une expérimentation visant à améliorer le sentiment de sécurité ressenti par certains voyageurs du RER D. Un sentiment d'insécurité lié à la faible fréquentation des trains sur cet axe, notamment aux heures creuses et tardives, peut en effet parfois se développer.

L'expérimentation consiste à inciter les voyageurs à se regrouper au centre des trains via :

- la diffusion d'annonces dans les gares,
- un affichage sur les écrans des gares entre Corbeil-Essonnes et Malesherbes,
- une campagne de communication portée par la ligne D et les communes de Corbeil à Malesherbes avec la mise en

place d'affiches dans les gares et dans les communes concernées,

- ainsi que la distribution de 10 000 flyers.

Une enquête sera réalisée au mois de février, afin de tirer les enseignements de cette expérimentation. Nous sommes intéressés par toutes les suggestions que vous pourriez nous faire afin d'améliorer le sentiment de tranquillité dans les trains de l'axe Corbeil/Malesherbes.

Pour contacter la ligne D et participer si vous le souhaitez au "focus group clients" qui sera organisé début 2012 sur le sentiment de sécurité, vous pouvez adresser un mail à l'adresse suivante : [clubligned@snf.fr](mailto:clubligned@snf.fr).



## ZOOM

### sur Jacques Nardo un artiste du Village

Récompensé par le prix Lantara décerné par le Parc du Gâtinais lors du dernier salon d'art de Pâques, à 68 ans, Jacques Nardo fait partie de ses artistes discrets résidant dans notre village depuis plus de 20 ans. Jeune retraité de la photogravure, il consacre désormais le plus clair de son temps à son art. Autodidacte, il a appris à dessiner à l'encre de Chine et au pastel, à peindre des aquarelles, à sculpter dans le bois et dans la pierre.

Un appareil photo dans une main, un calepin et un crayon dans l'autre, Jacques part en

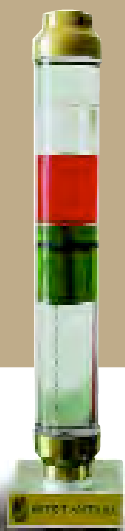
forêt pour puiser son inspiration avec la sensation que chaque panorama est unique.

Ardent défenseur de l'épanouissement culturel, spirituel et philosophique, Jacques était encore jusqu'à l'année dernière le Président de « Renaissance et Culture », association locale apportant sa contribution contre l'illettrisme.

Aujourd'hui, l'artiste Moignacois donne de son temps en animant des cours d'initiation au logiciel informatique Photoshop au sein de cette association tout en mili-

tant, « si chacun faisait quelque chose pour les autres, je pense que le monde se porterait mieux », selon son analyse.

Pour continuer à faire partager son art, Jacques Nardo commence à réfléchir à ses nouvelles réalisations, celles qu'il exposera à la nouvelle édition du salon d'art en avril prochain.



Prix Lantara



# Le nouvel emblème de Moigny

Depuis la Révolution française, partie en guerre contre les armoiries en lesquelles elle voyait des marques de noblesse et des signes de féodalité, nombreux ont été les historiens qui ont cru qu'au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime seuls les nobles pouvaient en faire usage. Cette idée est totalement fautive. Nulle part en Europe occidentale, à aucun moment de leur histoire, entre les 13<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles, l'usage des armoiries n'a été réservé à la noblesse. Chaque individu, chaque famille, chaque personne morale, communauté ou institution, a toujours et partout été libre d'adopter les armoiries de son choix et d'en faire l'usage privé qui lui plaisait, à la seule condition de ne pas usurper les armoiries d'autrui.

Dans un élan collectif, les élus ont donc choisi de doter la commune de nouvelles armoiries rassemblées dans un blason pour orner la façade de la mairie et figurer sur tous les documents officiels.

Le choix des armoiries s'est fondé sur les principaux points d'histoire et de géographie du village. A l'origine, les terres de Moigny appartenaient à un seigneur. Celui-ci possédait entre autres un château dont il reste encore des vestiges : Fort-Château. Dès lors il a paru évident que l'une des armoiries pouvait être une tour fortifiée. Un autre point d'histoire se rattache à une sculpture présente à la voûte de la chapelle de la Vierge dans notre église. Il s'agit



d'une pierre taillée représentant un couteau et une serpe, offerte à l'église par les vignerons qui après la Guerre de Cent Ans ont trouvé à travers la culture de la vigne une ressource précieuse. Couteau et serpe ont donc été choisis comme deuxième armoirie.

Considérant maintenant les aspects géographiques de notre territoire, il est venu tout naturellement à l'esprit de symboliser la rivière École par une série d'ondulations, faisant ainsi allusion aux vaguelettes qui agitent le courant d'eau. Enfin le caractère rural de nos paysages a pu être rendu dans une quatrième armoirie par quelques traits obliques figurant les sillons que le laboureur creuse avec sa charrue au moment des labours.

Ces quatre armoiries ont été rassemblées dans un unique écu, partagé en quatre quartiers par une ligne horizontale et une ligne verticale se coupant à angle droit, obtenant ainsi un écu écartelé.

Quant aux couleurs, peu nombreuses et franches, comme il est d'usage dans tous les blasons, elles sont au nombre de quatre : rouge (appelé de gueules en héraldique) symbole de l'amour, bleu (ou d'azur) symbole de loyauté, blanc (ou d'argent) synonyme de paix, et le vert pour la joie, la santé et l'espoir.

Pour compléter le tout, l'écu est coiffé d'une couronne pour rappeler que notre village a très tôt fait partie du royaume de France. Il porte aussi trois petites coquilles qui évoquent, comme un talisman protégeant contre les maladies et les sortilèges, tel qu'on le croyait à l'époque, car il existait autrefois la Chapelle Sainte-Anne, autour de laquelle une espèce de village de lépreux était organisée.

Enfin pour orner l'ensemble quelques tiges vertes de cresson permettent d'évoquer une culture originale liée à nos abondantes sources d'eau claire, qui symbolisent une activité importante de notre région. La vigne ayant totalement disparue, il n'était pas nécessaire de la représenter.

Tel est donc désormais le blason qui ornera notre mairie et sera l'emblème identitaire de Moigny.



**Diagnostics Immobilier**

Amiante / Termites / Electricité / Loi Carrez  
Plomb / ERNT / Gaz / Prêt à taux 0 / D.P.E.

---

Un organisme certifié pour analyser votre Patrimoine

1, rue des Perdrix - 91490 Moigny-sur-École  
Tél/Fax. 01 64 98 48 11 Port. 06 89 99 94 08  
Mail : christelle.courois@wanadoo.fr

## Menuiserie Michaut Arnaud



Siège social  
**6 rue de Bordeaux - 91490 Moigny-sur-École**  
Atelier  
**45 rue de l'Essonne - 91720 Prunay-sur-Essonne**  
Tél. 01 60 75 69 48  
[menuiserie.michault@wanadoo.fr](mailto:menuiserie.michault@wanadoo.fr)

Diplômé de l'école Bouille

Menuiserie bois, alu, PVC - cuisine sur mesure - meuble - escalier  
Agencement - rénovation - isolation et aménagement de combles  
véranda - parquet

# Médaille d'honneur communale



## Le Maire récompense Ghyslaine et Monique

Chaque année, la mairie remet un diplôme de la médaille d'honneur aux travailleurs de la commune ayant cumulé de 20 à 40 années de travail dans le privé ou dans le public.

La promotion cette année, a mis à

Les deux « récipiendaires » exemplaires mises à l'honneur à juste titre, ont reçu du Maire leur médaille d'argent et un bouquet de fleurs. Un moment empli de beaucoup d'émotions, partagé en présence des élus, du personnel communal et des bénévoles de la médiathèque municipale.



## Bienvenue aux nouveaux agents communaux

Pascal Simonnot a, lors de la remise de médailles d'honneur aux personnels administratifs, présenté les nouveaux venus. Au niveau culturel, Rosemary Hubert a rejoint la médiathèque en septembre dernier en remplacement de Jérémy Belot, service qui fonctionne désormais sous la responsabilité de Ghyslaine Bataille.



Nathalie Guyony

Nathalie Guyony, depuis le départ à la retraite de Noëlle Mendibure, est le nouvel agent en charge de la restauration scolaire aux côtés de Martine Plessis, Léandra Lopez sous la responsabilité d'Irène Rodriguez.



l'honneur mercredi 16 novembre à la médiathèque, nos deux secrétaires de mairie : Ghyslaine Bataille, arrivée du Conseil Général de l'Essonne il y a 8 ans, et Monique Missotte qui a fait toute sa carrière à Moigny. Elles ont ainsi été récompensées respectivement pour 20 ans aux services des collectivités locales.

Durant toutes ces années, avec des parcours certes différents, mais qui par leur manière de servir, ont chacune contribué à la prospérité du village, à l'accompagnement de la gestion courante, mais aussi à tous ces projets sortis des cartons au fil des ans aux côtés des élus, et donc d'une certaine manière au bonheur de la population.



**TRANSPORTS BOSCHER René**  
 Logistique Père et Fils  
 S.A.R.L. au capital de 7525 €

49, rue du Souvenir  
 91490 MOIGNY-SUR-ÉCOLE  
 Tél. 01 64 98 48 09 Fax 01 64 98 04 63

### Nos services

- Déménagements -
- Garde-meubles
- Transport Régional - National
- Location emplacement parking
- Location véhicules industriels

# Une sympathique cérémonie pour accueillir les nouveaux habitants



**S**amedi 8 octobre dernier à midi, le Maire Pascal Simonnot accueillait les nouveaux habitants à la salle des fêtes. Accompagné de ses élus et de quelques employés de la commune, il a pris quelques instants pour les présenter dans leurs attributions et les remercier pour leur implication dans le village.

Lors de son discours, il a tenu à rappeler les priorités de son mandat : préserver le cadre de vie et la ruralité, développer les services municipaux pour tous les habitants, assurer un développement harmonieux, moderniser les équipements et, enfin, développer quantitativement et qualitativement

l'accueil, l'information et l'animation.

S'adressant plus directement aux 22 nouvelles familles, il a souhaité à chacune d'entre elles de profiter pleinement du village et de ses atouts. Il en a profité pour leur rappeler l'importance de la vie associative.

Le discours s'est achevé dans la bonne humeur, grâce à l'esprit convivial qui règne ici depuis toujours. Chacun a pu ensuite à loisir échanger et faire connaissance tout en partageant le traditionnel verre de l'amitié. Puis, après avoir fait la photo de



famille, tous les nouveaux arrivants sont repartis avec un kit regroupant des plaquettes d'informations sur la commune et le Parc Naturel Régional du Gâtinais sur l'activité de notre territoire et surtout le sourire aux lèvres.

Accueillis chaleureusement, ils ont pu créer des liens avec cette sensation d'avoir trouvé un nouveau "chez-soi" !



33 rue Denis Papin  
91240 Saint-Michel-sur-Orge

Tél. : 01 60 16 94 23  
Fax : 01 60 16 94 61

Traiteur  
**J. Barrero**

[www.barrero.com](http://www.barrero.com)  
Email : [barrerojose@wanadoo.fr](mailto:barrerojose@wanadoo.fr)

# Chenilles processionnaires attention aux poils

L'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France a reçu plusieurs signalements de problèmes de santé suite à une exposition à des chenilles processionnaires (du pin ou du chêne).

Ces chenilles aux poils urticants peuvent entraîner: démangeaisons (apparition d'une éruption douloureuse avec de sévères démangeaisons), conjonctivite (1 à 4 heures après l'exposition), maux de gorge ou difficultés à déglutir (les poils urticants irritent les voies respiratoires).

Les poils de la chenille se détachent très facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent et provoquent une réaction urticante par libération d'histamine.

## Face à cette situation

**L'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France recommande des mesures de prévention simples à la portée de tous :**

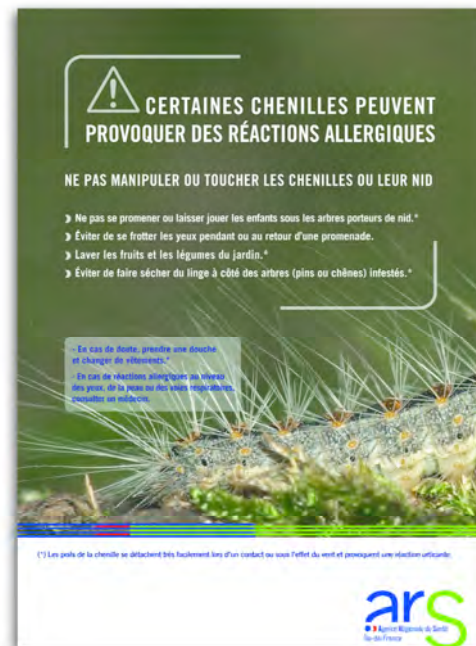
- **Ne pas manipuler ou toucher les chenilles ou leur nid**
- **Ne pas se promener ou laisser jouer les enfants sous les arbres porteurs de nid**
- **Eviter de se frotter les yeux pendant ou au retour d'une promenade**
- **Bien laver les fruits et les légumes du jardin (les poils des chenilles peuvent s'y déposer)**
- **Eviter de faire sécher du linge à côté des arbres infestés**

En cas de réactions allergiques au niveau des yeux, de la peau ou des voies respiratoires, il est préférable de consulter son médecin traitant notamment en cas de terrain allergique.

En cas de suspicion de contact avec les chenilles ou leur nid, il est conseillé de prendre une douche et changer de vêtements.

**Pour tout contact :**

**0 825 81 411** (0.15€ / minute)



## La commune s'équipe d'un défibrillateur automatique externe (DAE).

Rappelons qu'en France, 50 000 cas de mort subite surviennent chaque année, dont 10% sur la voie publique. Pour augmenter les chances de survie, l'intervention doit être très rapide. En effet, une minute de perdue représente 10% de chance de survie en moins. C'est pourquoi Moigny s'est équipé d'un défibrillateur situé à la salle des fêtes, qui est avant tout la salle polyvalente de la commune pour toutes les différentes disciplines associatives, sportives en salle, et les activités scolaires.

En cas de nécessité, chacun pourra utiliser le défibrillateur en se laissant guider par les consignes vocales de l'appareil. Une partie du personnel communal a également été formée afin de se familiariser à l'utilisation d'un DAE.



Merci à Xavier Dessenne, cardiologue de profession, qui a bien voulu mettre en service ce matériel de premier secours.



## Naissances

- Camille, Pierre, Yves Raffner, né le 8 août 2011 à Quincy-Sous-Sénart (Essonne)
- Maxence, Michel, Alain Tavernier, né le 19 août 2011 à Fontainebleau (Seine-et-Marne)
- Lou-Ann, Colette, Claudine Longeois, née le 1<sup>er</sup> octobre 2011 à Fontainebleau (Seine-et-Marne)
- Corentine Bruno - Maugin, née le 13 novembre 2011 à Fontainebleau (Seine-et-Marne)
- Axel, Guy, Marc Pellegrinelli, né le 27 décembre 2011 à Fontainebleau (Seine-et-Marne)
- Nina Piquet, née le 5 janvier 2012 à Fontainebleau (Seine-et-Marne)



## Mariages

- Didier, François, Benjamin Saurel et Maria-Antonia Mergola, le 10 décembre 2011.



*Didier et Maria-Antonia Saurel*

## Décès

- Edmond, Désiré Bourdelot, décédé le 22 novembre 2011 à Moigny-Sur-École
- Lucette, Gisèle, Madeleine Courtal veuve Poirier, décédée le 19 décembre 2011 à Moigny-Sur-École



## ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

# N.R.J

Siège social : ZA, 9, rue des Chenêts - 91490 MILLY-LA-FORÊT

TÉL. 01 64 98 77 91 - FAX. 01 64 98 77 67

[nrj.electricitegenerale@wanadoo.fr](mailto:nrj.electricitegenerale@wanadoo.fr)



Restaurant  
*La Patte d'Oie*  
à Mennecey

Midi et soir de 23 à 36€  
Menu carte > 36€

Tél. 01 64 57 12 39  
[www.compagnie-des-clos.com](http://www.compagnie-des-clos.com)

Parking privé

Restaurant La Patte d'Oie  
16 route de Paris - 91540 Mennecey

*Plus qu'un restaurant... un lieu*

Ouvert tous les jours sauf le dimanche soir